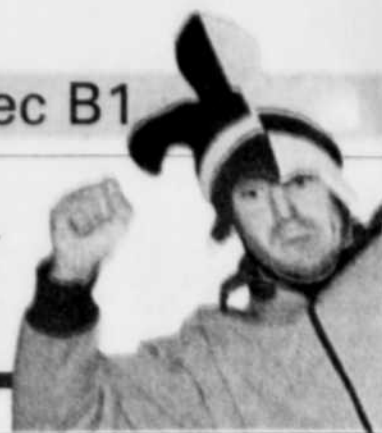




Le pouvoir américain visé par l'anthrax

Une lettre contaminée a été reçue au Sénat, renforçant les craintes d'une attaque terroriste concertée

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Une lettre contaminée par le bacille du charbon a été reçue au Sénat américain, visant pour la première fois les sphères du pouvoir et renforçant les craintes d'une attaque bioterroriste concertée.

Le président George W. Bush, qui a révélé hier l'existence de cette lettre, a évoqué l'éventualité d'une relation entre cet incident sans précédent et celui que les autorités considèrent comme le principal commanditaire des attentats du 11 septembre, Oussama ben Laden. « Cela ne m'étonnerait pas de lui », a dit le président, ajoutant ne posséder « aucune preuve concrète ».

L'annonce de cette découverte risque d'accroître la psychose de la guerre bactériologique qui a commencé à se développer aux États-Unis et un peu partout dans le monde où s'étend la peur à la suite de la réception d'une série de lettres contenant des bacilles de charbon.

Exercice terriblement difficile pour Washington, qui tente dans le même temps de rassurer les Américains paniqués à l'idée d'ouvrir le moindre courrier et se ruant sur les antibiotiques.

Le gouvernement américain stocke néanmoins des quantités d'antibiotiques sans précédent, financés par des crédits spéciaux de plusieurs milliards \$ destinés à renforcer le système de santé publique dans son ensemble.

La dernière lettre en date a été adressée au chef de la majorité démocrate du Sénat, Thomas Daschle, et reçue hier par ses services.

La police du Capitole, qui abrite le Congrès, a rapidement pris des mesures draconiennes pour éviter que de nouvelles lettres contaminées puissent pénétrer dans les locaux de la Grande rotonde.

Le bureau et le personnel de M. Daschle, ont été placés en quarantaine et plusieurs des 40 employés du sénateur ont été mis sous traitement antibiotique, alors que les bureaux étaient décontaminés.

La lettre a été découverte dans le courrier adressé à M. Daschle à 10 h 30 locales. M. Daschle a indiqué que l'enveloppe a été ouverte par un employé qui a été exposé au bacille.

Les autorités américaines ont ouvert des enquêtes criminelles sur ces affaires, mais elles n'ont pas, jusqu'ici, établi de lien formel avec les attentats du 11 septembre.

Voir ANTHRAX en A 2 >

- Des mesures pour les députés à Québec Page A 3
- Des policiers veulent tempérer la psychose Page A 4
- Retour au travail à Boca Raton Page A 4
- Quatre attentats déjoués Page A 5
- Le nord de Kaboul dans la mire Page A 6



Le chef des Services médicaux d'urgence, Anthony Dimonte, garde lui aussi un masque à gaz à portée de main dans sa voiture, alors qu'il se trouve sur la colline parlementaire à Ottawa.

Fausses alertes à Ottawa

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — La région de la capitale fédérale a connu quatre alertes à l'anthrax, hier, toutes non fondées. C'est après 20 h seulement que le responsable de la santé publique d'Ottawa, le Dr Robert Cushman, a clos le débat sur deux incidents survenus au parlement et un autre à l'ambassade d'Israël.

Calmé et posé, contrairement aux politiciens qui tentaient au cours de l'après-midi de se débattre entre des versions contradictoires des

événements, le Dr Cushman a fermé le couvercle de la marmite en confirmant qu'il n'y avait strictement aucune raison de s'inquiéter.

À Hull, les bureaux de la ministre du Travail, Claudette Bradshaw, avaient été fermés eux aussi en cours de journée à la suite de la découverte d'un paquet suspect qui laissait fuir un liquide. La ministre a pu reprendre son boulot une fois établi qu'il s'agissait de... sirop d'érable.

Voir ALERTES en A 2 >

- Des malfaiteurs semblent exploiter la psychose du bioterrorisme Page A 2

LUTTE AU TERRORISME

Ottawa prêt à défendre sa loi en cour

Plus de mordant pour les arrestations et l'écoute électronique

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — La guerre au terrorisme a pris un nouveau tournant au Canada, hier : le projet de loi antiterroriste « complexe » déposé par la ministre de la Justice, Anne McLellan, introduit des notions nouvelles comme l'arrestation préventive, l'obligation de témoigner, même au stade d'une enquête et l'élimination du concept de dernier recours pour l'écoute électronique.

Le projet C-36, qui devrait être approuvé d'ici la fin de l'année, ratifie si large, convient la ministre, que le gouvernement s'attend déjà à ce qu'il soit contesté devant les tribunaux en vertu de la Charte des droits et libertés. « Nous sommes prêts à nous défendre », a-t-elle cependant dit en conférence de presse.

Le premier ministre a confirmé les craintes de la ministre lors de son discours dans le cadre du débat exploratoire sur la campagne internationale contre le terrorisme, aux Communes, en début de soirée, en reconnaissant candidement que « le texte a dû être rédigé très vite ».

Voir LOI en A 2 >

- Le Bloc québécois marche sur des œufs Page A 7
- Editorial : Ottawa ratifie large Page A 16
- Michel Vastel : ma sœur Anne, on te voit venir Page A 17

PROJET DE LOI C-36



Voici des points saillants du projet de loi antiterrorisme C-36 déposé hier à la Chambre des communes par la ministre de la Justice, Anne McLellan :

- Peines d'emprisonnement de 10 ans jusqu'à perpétuité pour les personnes qui forment les terroristes, qui participent aux activités de groupes terroristes, qui financent ces groupes ou qui les hébergent;
- Détention préventive de personnes soupçonnées d'être des terroristes, avant même que des crimes ne soient commis;
- Assouplissement du recours à l'écoute électronique par les policiers;
- Identification des groupes terroristes actifs au Canada;
- Gel et saisie des biens des terroristes;
- Prélèvements d'échantillons d'ADN chez les terroristes;

INFOGRAPHIE, PC-LE SOLEIL

LA MÉTÉO

Maximum 13, minimum 6

Variable en matinée avec passages nuageux en après-midi. Demain, nuageux et pluie. Détails page S20

Précipitations (à 13 h hier)

Ce mois-ci : 46,4 mm Lan dernier : 28,2 mm Cette saison : 475,4 mm Lan dernier : 533,2 mm

QUÉBEC, 10^e ANNÉE, N° 285

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTREAL, 87¢

OTTAWA 87¢

PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES



CHUTE DE POPULARITÉ DU PQ...
LANDRY S'INTERROGE !



AUJOURD'HUI



La Capitale

L'Allier et Boucher face aux étudiants. Jean-Paul L'Allier promet aux jeunes de geler les tarifs d'autobus; Andrée Boucher répète qu'elle ne fera pas une campagne de promesses. Page A15

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 16
Agenda	B 10	Le monde	A 10
Arts et vie	B 1	Tendances	B 5
Bourses	C 5	Petites annonces	S 15
Bridge	S 19	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 13	Sports	S 1
Décès	C 11	Statistiques	S 7
Diversissements	B 11	Télévision	B 2
Economie	C 1		

Mike Harris démissionnerait

TORONTO (d'après PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, annoncerait, possiblement dès aujourd'hui, qu'il démissionne de ses fonctions.

Selon le réseau anglais de Radio-Canada, M. Harris quitterait son poste pour des raisons personnelles.

Le cabinet du premier ministre n'a initialement fait part d'aucune réaction. En soirée, pressé de questions par les journalistes à sa sortie du parlement ontarien, Mike Harris a refusé de confirmer ou de nier la nouvelle. « Je ne sais pas où vous avez pris ça », a répondu le premier ministre.

CFTO News, une station torontoise affiliée à CTV, a également rapporté hier que M. Harris réfléchissait à son avenir, précisant que cette information provenait d'une « source extrêmement fiable ».



Mike Harris quitterait ses fonctions pour des raisons personnelles.

Voir HARRIS en A 2 >



Gamme complète de pneus
GOODYEAR
au meilleur prix
Beauport 639, rue Clémenceau 661-1212
Vanier 365, rue Lavoie 663-1010
Les Saules 3755, boul. Hamel 871-6740
Québec 1220, boul. Charest O. 681-4646
Lévis 155, Président-Kennedy 833-3282

ULTRA GRIP ICE
Traction maximale dans la neige et sur la glace
*Rabais offert à l'achat de quatre Ultra Grip Ice



CONCORDE WINTER TR
Traction d'hiver qui affronte la neige, à prix sensationnel
À partir de **44.44\$**
P155/80R13 / flanc noir



Eagle Ultra Grip
Haut de gamme, très performant, offrant une traction exceptionnelle en hiver
*Rabais offert à l'achat de quatre Eagle Ultra Grip Ice



LOI

Suite de la Une

Appelant les députés d'opposition à collaborer avec le gouvernement, M. Chrétien a ajouté que « l'examen soigneux du projet de loi (...) sera particulièrement important (...) du point de vue non seulement de la sécurité publique, mais aussi des droits individuels ».

« Le gouvernement portera très attention aux constatations et recommandations » des députés, a-t-il ajouté en rappelant qu'il a lui-même présidé à l'adoption de la Charte alors qu'il était ministre de la Justice.

Avant même d'expliquer le contenu de son projet, en conférence de presse, M^{me} McLellan a tenté de prévenir les coups en disant en français, son seul commentaire dans cette langue, que « la liberté ne doit pas être la prochaine victime du terrorisme ».

SECRETS OFFICIELS

Outre une série d'amendements au Code criminel, M^{me} McLellan veut renforcer la Loi sur les secrets officiels, qui interdit la diffusion d'informations confidentielles concernant la sécurité nationale, y compris dans les médias d'information, en ajoutant aux infractions actuelles tout ce qui touche les « actes préparatoires » à une activité terroriste.

Le gouvernement veut également élargir la liste des renseignements donnés lors de procédures judiciaires et protégés contre toute divulgation pour tenir compte des « intérêts vitaux » du pays.

Le projet ne définit pas le terrorisme en soi, préférant s'en référer aux conventions des Nations unies qui parlent plutôt d'activités terroristes que le projet décrit sous toutes ses coutures dans son article 4.

Là comme dans les autres articles déjà considérés comme litigieux au plan des droits personnels, la ministre soutient que le projet protège ces derniers contre les abus.

Mais même si le gouvernement exclut spécifiquement de sa mire les « activités licites de revendication, de protestation ou de manifestation d'un désaccord, ou d'un arrêt de travail licite », des hauts fonctionnaires ont confirmé que la future loi étendrait ses tentacules autant au terrorisme « intérieur » qu'aux organisations internationales.

Aux journalistes qui les interrogeaient sur le traitement désormais réservé aux activistes aux franges de la légalité comme le sont à l'occasion Greenpeace, certains groupes autochtones ou même des producteurs de pores québécois, les représentants du ministère de la Justice ont simplement offert un « refus de commenter » sur tout cas spécifique.

Au plan criminel, il sera désormais illégal de réunir ou de fournir des fonds dans l'intention de commettre des crimes terroristes, tout comme de faciliter les activités des groupes qui les préparent.

Former des terroristes — comme leur apprendre à piloter — deviendra de plus une infraction passible de l'emprisonnement à perpétuité, tandis que cacher un terroriste vaudra chercher une peine maximale de 10 ans.

« Nous avons besoin des meilleurs outils de prévention possible », a dit John Manley, qui préside le comité ministériel contre le terrorisme. Dans le contexte où des gens sont prêts à se suicider pour leur cause, dit-il en substance, « il faut avoir le plus d'informations possible le plus tôt possible ».

Pour calmer les appréhensions des défenseurs des droits de la personne, dit le gouvernement, le projet de loi C-36 sera revu après trois ans par un comité parlementaire. Ottawa élargira également les dispositions du Code criminel contre la propagande haineuse aux sites Web et protégera mieux les lieux de culte et les propriétés religieuses contre les méfaits motivés par la haine et les préjugés.

ANTHRAX

Suite de la Une

L'état d'alerte maximale décrété jeudi par les autorités sur le territoire américain et dans les représentations des États-Unis à l'étranger, était toujours en vigueur hier.

Le FBI qui a mis en garde contre de nouvelles attaques « dans les prochains jours », n'a pas spécifié quelles formes elles pourraient prendre.

Ni le FBI ni les autorités postales, également en alerte, n'ont communiqué l'origine de la lettre reçue par M. Daschle. Selon la chaîne de télévision CNN, la lettre aurait été postée à Trenton, dans le New Jersey, tout comme une lettre, contenant également le bacille de la maladie, récemment adressée à un employé de la chaîne NBC.

ENFANT ATTEINT

Hier soir, l'enfant d'un employé de la chaîne de télévision ABC a été testé positif à l'anthrax, a annoncé un responsable du gouvernement américain. Selon ce responsable qui a requis l'anonymat, l'enfant est actuellement soumis à un traitement aux antibiotiques et devrait se rétablir.

L'enfant serait atteint d'une infection cutanée de la maladie, qui n'est pas aussi dangereuse que la forme pulmonaire de l'anthrax, d'après ce responsable, qui a précisé que l'enfant avait visité les locaux de la rédaction de la chaîne ABC à New York la semaine dernière, probablement le 8 octobre. La maire de New York, Rudolph Giuliani, et la police se sont rendus sur place hier soir, dans les locaux de la chaîne ABC.

L'alerte à l'anthrax a gagné New York vendredi dernier avec l'annonce d'un premier cas d'infection cutanée à la maladie, chez l'assistante du présentateur-vedette des journaux du soir de NBC, Tom Brokaw. Une deuxième employée de la chaîne présenterait également de possibles symptômes de la maladie.

Au lendemain de la confirmation du diagnostic de la maladie chez Erin O'Connor, 38 ans, de l'anthrax a été découvert samedi sur une lettre de menace postée le 18 septembre dernier et adressée à Tom Brokaw.

La police fédérale a publié durant la fin de semaine des instructions à l'adresse de la population afin de l'aider à identifier d'éventuelles lettres contenant la bactérie.

ALERTE

Suite de la Une

La députée Marleen Catterall, whip du Parti libéral aux Communes et responsable à ce titre de la régie interne, est intervenue trois fois auprès des médias, avant de conclure un peu pénaude qu'après tous les énervements de la journée, la vie avait repris son cours et les sections du parlement fermées pendant plusieurs heures étaient maintenant rouvertes.

« Cela prouve que nos mesures d'urgence fonctionnent », a-t-elle philosophé sans vouloir dire si les autorités réagissent de la même manière à la prochaine alerte.

Dans un premier cas, soit à l'édifice du Centre, une employée a touché une revue et développé très rapidement

une éruption cutanée. Les services médicaux ont décidé d'hospitaliser la victime et de décontaminer les 31 autres employés qui se trouvaient dans les parages.

Le magazine incriminé a été envoyé aux laboratoires de Santé Canada pour une inspection qui n'a trouvé aucune trace d'anthrax, et les employés ont alors été renvoyés chez eux dans des vêtements propres.

Dans le second cas, dans l'aile occupée par le Sénat, un membre du personnel a ouvert une enveloppe, deux heures plus tard, et développé lui aussi une irritation du même type. Ses quatre collègues ont été décontaminés. « Comme il s'agit d'une réaction immédiate à un événement, a dit le D^r Cushman, ces personnes ont probablement été victimes d'une exposition mineure à un produit chimique. » Les

résultats d'analyse de la lettre n'étaient pas disponibles hier, mais les autorités se disent confiantes.

« Il s'agit d'un incident très limité, a dit le D^r Cushman. Deux personnes ont subi une irritation de la peau et comme de raison, quand cela pique, on se gratte et la situation devient pire. » Elles n'ont subi aucun autre symptôme de maladie.

« Il n'y avait d'ailleurs aucune poudre ni dans le magazine, ni dans l'enveloppe », a-t-il précisé. Un échantillon de parfum, par exemple, aurait suffi à déclencher l'incident, selon lui.

Le D^r Cushman ne manifestait de plus aucune inquiétude sur l'alerte provenant de la résidence de l'ambassadeur d'Israël, la poudre trouvée sur les lieux provenant selon toute vraisemblance des travaux de rénovation qui y sont en cours.



Le maire de New York, Rudolph Giuliani, a lui-même ouvert son courrier, hier, afin de rassurer la population gagnée par la peur de l'anthrax.

Des malfaiteurs semblent exploiter la psychose du bioterrorisme au pays

(PC, LE SOLEIL) — Le Canada a été durement atteint par la crainte de l'anthrax, hier, avec des alertes un peu partout au pays, de Toronto à Baie-Comeau, et l'évacuation d'une demi-douzaine d'édifices, dont des bureaux de poste.

La présence de la bactérie redoutée n'a été confirmée dans aucun de ces cas. Selon un porte-parole de Postes Canada, des malfaiteurs semblent exploiter l'actuelle psychose du bioterrorisme.

En avant-midi, trois bureaux de poste avaient été évacués, l'un au Québec et les deux autres en Ontario, par crainte du bioterrorisme.

Au cours du premier incident, survenu à Saint-Jean-sur-Richelieu, trois employés d'un bureau de poste ont découvert de la poudre blanche sur un paquet d'enveloppes ficelées, tôt hier matin. La police municipale est intervenue au bureau de poste, dont les 71 employés ont été évacués.

À Toronto, une trentaine d'employés d'un centre de tri postal ont aussi été

évacués par mesure de précaution après qu'une poudre blanche se soit échappée d'une enveloppe que manipulait une employée.

Plus tard, un bureau de poste de la banlieue nord de Toronto a fermé ses portes après qu'une cliente eut retourné un colis suspect qu'elle avait reçu parce qu'il contenait une poudre blanche.

En soirée, un autre appel au colis suspect a été logé, cette fois en provenance du bureau de poste de Baie-Comeau. Selon les policiers, au moins une des cinq personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'immeuble à ce moment aurait manipulé une enveloppe de laquelle s'échappait une poudre blanche.

Les autorités ont immédiatement déclenché le plan d'urgence et bouclé le périmètre. Des médecins de la Direction de la santé publique se sont rendus sur place pour procéder à une première analyse et déterminer le contenu de l'enveloppe. On ignorait hier soir la provenance du colis suspect.

« Nous avons, je ne dirais pas un état de paranoïa, mais il y a certainement beaucoup d'inquiétude », a commenté le porte-parole de la Société canadienne des postes, John Caines.

Selon lui, des gens mal intentionnés se servent du climat d'anxiété actuel pour envoyer des colis visiblement suspects. Il faut alors prendre les précautions nécessaires, ce qui peut aller jusqu'à l'évacuation des employés. « C'est un processus très coûteux », a-t-il souligné.

Des experts affirment qu'il n'existe aucune technologie permettant de détecter l'anthrax dans une enveloppe scellée. La seule façon d'assurer la sécurité est de porter un masque et des gants en ouvrant le courrier.

Shiv Chopra, microbiologiste pour Santé Canada, croit que la peur de l'anthrax est exagérée. La bactérie ne peut se répandre d'une personne à l'autre, ce qui en fait une bien mauvaise arme terroriste, croit-il.

HARRIS

Suite de la Une

Un porte-parole de M. Harris que CFTO a interviewé a qualifié l'information de « rumeur non fondée ». Les deux réseaux ont indiqué que M. Harris annoncerait probablement ses projets d'avenir dès aujourd'hui ou demain.

Citant une source près du premier ministre, CBC laisse entendre que Mike Harris abandonnerait son poste pour des raisons personnelles. Le premier ministre avait indiqué à la fin de septembre qu'il tentait de se réconcilier avec son épouse Janet. Le couple s'était séparé en août 1999 après 25 ans de mariage.

Mike Harris doit rencontrer son caucus ce matin avant de prendre l'avion pour New York, où il visitera les ruines du World Trade Center. Deux députés conservateurs, Bill Murdoch et John O'Toole, ont indiqué s'être fait prévenir qu'une annonce spéciale serait effectuée ce matin au caucus.

En août dernier, le premier ministre insistait pour dire qu'il serait de la prochaine campagne électorale. Des informations laissaient toutefois entrevoir certaines ambitions pour la direction au sein de son caucus. M. Harris avait à l'époque déclaré être « fier » de compter sur des « gens ambitieux » autour de lui.

Les noms des ministres Janet Ecker (Éducation) et Jim Flaherty (Finances) avaient alors circulé comme potentiels successeurs, de même que ceux de Elizabeth Witmer (Environnement) et Chris Hodgson (Affaires municipales).

Mike Harris, 56 ans, a été élu premier ministre de l'Ontario en 1995, remportant aux commandes des conservateurs une victoire écrasante avec son plan baptisé la « révolution du bon sens ». Réélu en juin 1999 à la tête d'un gouvernement majoritaire, M. Harris a vu la popularité de son parti chuter considérablement depuis. Un sondage Ipsos-Reid réalisé à la fin juin donnait 33 % des intentions de votes aux conservateurs, contre 53 % pour les libéraux.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca ltée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats	
Tirage du 2001-10-15	Tirage du 2001-10-15
03 07 10 11 12	740 4980
18 20 22 27 30	
33 36 45 47 48	Tirage du 2001-10-15
49 50 56 57 63	NUMÉRO: 031256
Le jeu doit rester un jeu	
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC	

La Lingère

Tapis tissé carreaux déco 6.⁹⁹ 24 x 36 pouces

C'est une touche colorée que vous apporterez à toutes les pièces de la maison avec nos tapis en pur coton tissé en carreaux dans des combinaisons de safran, orange, olive et prune ou fuchsia, améthyste, orange et bordeaux. Format 30 x 48 pouces 9.99

Serviette jacquard cachemire 9.⁹⁹ Bain 27 x 52 pouces

Une importation exclusive d'Europe pour La Lingère. C'est la richesse du superbe motif cachemire tissé dans une ratine pur coton moelleuse en tons de marine, olive et bordeaux ou chocolat et olive sur fond sable.

Nappe feuilles cuivrées 14.⁹⁹ 52 x 70 pouces

Chauda ambiance d'automne, riche motif de feuilles cuivrées imprimées sur un fond damier en coloris de prune, olive, safran et sapin pour une nappe pur coton. 60 x 84 pouces 19.99, 60 x 104 pouces 24.95
Serviette de table 2.99

la maison

simons

ACTUALITÉS

LA GUERRE AU TERRORISME

Des mesures pour protéger les députés, mais pas les fonctionnaires

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

QUÉBEC — Si l'Assemblée nationale vient de prendre des mesures spéciales de sécurité pour éviter que des colis suspects ne se retrouvent entre les mains de députés ou encore de membres de leur personnel, le gouvernement n'a pas encore déployé de moyens pour protéger les fonctionnaires d'éventuels envois contenant de l'anthrax ou d'autres bactéries mortelles de même acabit.

Les cas d'exposition à l'anthrax se multiplient aux États-Unis et à travers le monde.

Le phénomène a traversé la frontière, hier, alors que la capitale fédérale a été le théâtre de plusieurs alertes. Une employée du Sénat canadien a été hospitalisée après s'être plainte d'éruptions cutanées à la suite de l'ouverture d'une enveloppe contenant un magazine. En

soirée, les auroti-
sés ont calmé le
jeu, niant la pré-
sence d'anthrax
dans le colis sus-
pect.

Une section du parlement a néanmoins été fermée et les collègues de travail de l'employée ont reçu les premiers traitements à partir d'antibiotiques pour éviter l'apparition de complications de toutes sortes.

À Québec, l'incident survenu à Ottawa a évidemment mis les autorités sur un pied d'alerte.

Pour le moment, aucune mesure de sécurité additionnelle n'a été prise pour protéger les fonctionnaires chargés de recevoir et d'ouvrir les centaines de milliers de lettres, d'enveloppes et de colis envoyés à l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux, a indiqué Nicolas Girard, l'attaché de presse du ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du Trésor, Sylvain Simard.

PROBLÈME NOUVEAU

«C'est un problème nouveau qui apparaît dans notre quotidien et il faudra évaluer la pertinence de recourir à des mesures additionnelles ou encore à accroître la vigilance auprès des gens de première ligne dont le travail est d'ouvrir le courrier», a indiqué M. Girard en rappelant que le courrier destiné au gouvernement passait d'abord entre les mains de Postes Canada qui a déjà adopté des mesures sévères à l'endroit de tout colis jugé suspect.

Selon le porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, le Comité gouvernemental spécial sur l'après 11 septembre va sans aucun doute aborder ce phénomène lié au bioterrorisme. «Le comité pourra alors faire des recommandations au gouvernement», a expliqué Louis-Pascal Cyr.

L'une des missions de ce comité, formé à la suite des attentats du 11 septembre commis contre les États-Unis, est d'établir une liste d'actions prioritaires à engager afin de protéger les intérêts du Québec et l'action de son gouvernement.

Du côté de l'Assemblée nationale, le président Jean-Pierre Charbonneau et les autorités concernées ont déjà resserré d'un cran les contrôles de sécurité à la suite des événements du 11 septembre. «Selon l'évolution de la situation, une évaluation de ces contrôles est assurée», a indiqué le conseiller aux affaires publiques de l'Assemblée nationale, Michel Lévesque.

«Des mesures additionnelles ont également été apportées à l'égard du traitement du courrier destiné aux parlementaires», a-t-il ajouté sans toutefois vouloir préciser la nature de ces mesures de crainte d'en briser l'efficacité si elles devaient faire l'objet d'une quelconque divulgation publique.



Un officier de la GRC et son chien fouillent la salle du banquet pendant que des serveurs se préparent pour le lunch à la conférence sur le crime et le blanchiment d'argent, hier, à Montréal.

LUTTE AU BLANCHIMENT D'ARGENT

Beaucoup de bâtons dans les roues

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Les attentats du 11 septembre ont convaincu tout le monde de l'urgence de frapper les terroristes et ceux qui les financent avec de l'argent blanchi. Mais avant de s'attaquer à Oussama ben Laden, les policiers doivent combattre un système international inefficace ainsi que l'inertie de plusieurs États... dont le nôtre.

«Au Canada, nous avons une notion naïve que le crime organisé, ça n'arrive pas chez nous ou que ça arrive seulement à Toronto et à Vancouver, déplorait hier le grand patron de la Gendarmerie royale du Canada, Giuliano Zaccardelli, à l'ouverture de la deuxième Conférence internationale sur le blanchiment d'argent (CIBA) qui réunit 650 participants jusqu'à demain à Montréal. Mais ça nous affecte au niveau local! Ce sont de cinq à neuf millions que le blanchiment d'argent soutire aux Canadiens chaque année.»

De l'argent le plus souvent issu du trafic de la drogue, qui échappe au système légal et qui sert à fomenter la violence.

«L'argent peut être aussi meurtrier qu'une balle de revolver», a illustré l'inspecteur John Mair, président de la CIBA, en reprenant les mots prononcés par le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neil, aux lendemains des attentats contre les États-Unis.

Pendant qu'à Ottawa, le gouvernement annonçait hier de nouvelles mesures plus musclées contre le terrorisme, le commissaire Zaccardelli encourageait ses collègues à former une alliance globale pour combattre le crime organisé, un problème qui n'a pas de frontière.

CAFOUILLIS INTERNATIONAL

Les États partent de loin, de très loin même, dans la lutte au terrorisme et au blanchiment d'argent. «Nous avons 13 traités interna-



Le grand patron de la Gendarmerie royale du Canada, Giuliano Zaccardelli, lors de la deuxième Conférence internationale sur le blanchiment d'argent (CIBA).

naux sur le terrorisme, se désolait Cherif Bassiouni, réputé professeur de l'Université Paul à Chicago. D'un point de vue législatif, ça ne fait aucun sens. Pourquoi cela a-t-il un sens au plan international?»

Le manque d'harmonie entre les systèmes judiciaires a des conséquences dramatiques. «La souveraineté des États empêche maintenant les juges et les policiers d'intervenir, condamne le juge Jean de Maillard, du tribunal de Blois en France. Dans l'enquête sur ben Laden, on voit que nous avons nous-mêmes organisé l'opacité juridique qui lui permet aujourd'hui de se dissimuler.»

Le sous-commissaire à la GRC pour le Québec et l'Ontario, René Charbonneau, voit bien que le système législatif nuit aux enquêtes policières. «À l'heure actuelle, tout est beaucoup trop long, note M. Charbonneau, en entrevue au SOLEIL. Les criminels font quelques pays en trois jours! Ils se rencontrent dans des aéroports et sont ultrarapides. Il faut absolument qu'on soit plus rapides nous aussi.»

Cherif Bassiouni ne voit pas encore le jour où un Tribunal pénal interna-

tional jugera les blanchisseurs d'argent. Ni celui où les États feront preuve de transparence.

SCEPTIQUE

«Je suis très sceptique à propos de la volonté des gouvernements de faire des efforts pour lutter contre le blanchiment d'argent, affirme-t-il. Ils font beaucoup trop de transactions, comme celles des ventes d'armes, qu'ils veulent garder secrètes.»

Le professeur Bassiouni espère que les gouvernements ne céderont pas à l'hystérie au lendemain de la tragédie du World Trade Center. «Il faut beaucoup plus qu'une simple législation ad hoc pour répondre à une crise, estime-t-il. Il faut s'attaquer au système des terroristes.»

Les enquêteurs, eux, rêvent du jour où toute l'information sera sur la table et où les rivalités entre les corps de police s'effaceront. «Les policiers des différentes agences ne sont pas encore capables de partager leurs données informatiques», soupire Stuart N. Sturm, agent de liaison du FBI à l'ambassade américaine à Ottawa.

Les paradis financiers blanchissent impunément

MONTRÉAL — Île de Nieu, un rocher planté dans l'océan Pacifique au large de la Nouvelle-Zélande, compte 1800 habitants... et 300 banques russes! Bienvenue au royaume des paradis financiers.

Nieu, Antigua, Nauru, Chypre, la liste est longue et le conférencier new-yorkais Jeffrey Robinson, auteur du best-seller *The Laundrymen*, ne manque pas d'anecdotes. Mais il en revient toujours à la même conclusion: les corporations anonymes et les banques installées dans ces petits pays discrets n'ont d'autre but que celui de cacher de l'argent.

Invité à la Conférence internationale sur le blanchiment d'argent de Montréal, Jeffrey Robinson n'a pas manqué de souligner que le Canada a la plus grande présence bancaire et financière dans les Caraïbes, des pays aux législations fantômes, très attirants pour les criminels qui souhaitent redonner une allure propre à leur argent illégal. Le cancer est généralisé: pas moins de 50 des 200 pays membres de l'Organisation des nations unies offrent le secret bancaire le plus total à leurs clients.

L'auteur américain met son chapeau de prophète et voit de biens mauvais jours poindre pour le Cuba d'après Fidel Castro. «Les Russes, les Cubains exilés, les Colombiens et la Cosa Nostra italienne font déjà la file pour s'occuper de Cuba», détaille Robinson.

Jeffrey Robinson mitraille au passage les avocats canadiens qui ont protesté contre la nouvelle loi fédérale les obligeant à dénoncer les transactions douteuses. «Si j'étais premier ministre pour une journée, j'obligerais les avocats, les banquiers et les comptables d'être criminellement responsables pour le propriétaire de l'argent», lance le conférencier. Au moment où tous les yeux sont tournés vers l'Afghanistan, Jeffrey Robinson espère que les politiciens comprendront enfin que l'argent des terroristes, celui des trafiquants de drogue et de tous les criminels, transite par les mêmes voies et par les mêmes intermédiaires. I.M.

Le petit garage au
grand cœur

25 ans à votre service

PELEMO
NISSAN

1150, 18^e Rue, Québec
647-1822

Près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus



SENTRA 2002

219\$ par mois*

OU 2,8%

financement à l'achat

0\$ acompte disponible

*Location 48 mois, comptant 6995 ou l'équivalent 19 500 km/an. 0\$ d'acompte pour la Sentra XE 2002. Option Plus (CALSS2 BK00). Transport et préparation inclus. Taxes en sus.



Gilles Daigle
conseiller



Marcel Roussel
conseiller



Luc Beaudoin
directeur des ventes

LA GUERRE AU TERRORISME

Des policiers veulent tempérer la psychose

CLAUDE VAILLANCOURT
C.Vaillancourt@lesoleil.com

QUÉBEC — C'est la folie furieuse. Alors que les alertes à la bombe ou au colis contaminé se multiplient un peu partout sur la planète, à Québec et Montréal, des représentants des services policiers sont d'avis que les services de sécurité, surtout les pompiers, accentuent la psychose en déployant des mesures préventives exagérées.

« Il est grand temps que le ministère de la Sécurité publique prenne ses responsabilités et dise aux pompiers de mettre la pédale douce », a déclaré au SOLEIL un haut gradé de la Sûreté du Québec qui préfère commenter dans l'anonymat.

Selon les renseignements obtenus çà et là, plus de 165 appels à la bombe ou au colis contaminé ont été reçus dans le seul territoire de la police de la Communauté urbaine de Montréal depuis le 11 septembre, date où les attentats ont survenu à New York et à Washington. Ailleurs au Québec, la Sûreté du Québec a été appelée en assistance à 18 occasions (13 colis suspects et 5 appels à la bombe) depuis le 7 octobre, date des premières frappes des troupes alliées en Afghanistan.

Or, constatent les policiers, il n'y a pas eu un seul cas où les appels s'avéraient fondés.

Interrogé sur la question, le responsable des relations publiques à la Sûreté du Québec, le caporal Richard Bourdon, constate la psychose collective : « Les gens s'inquiètent pour n'importe quoi, raconte-t-il. Dès qu'une lettre imprévue leur est adressée, ils appellent le 9-1-1. »

Cela a été le cas pour certains qui ont contacté les policiers après avoir reçu une lettre de Vision mondiale contenant des graines. « Ça faisait partie de leur campagne de souscription. »

Avant d'évacuer un édifice comme le complexe G (4000 fonctionnaires) vendredi dernier, ou encore une école comme la polyvalente La Camaradière (1300 élèves) hier après-midi, les services de sécurité devaient réajuster leur tir et y penser deux fois, croit le capitaine André Fillion, responsable des communications au service de police de la ville de Sainte-Foy.

RESPIRONS PAR LE NEZ

« On s'en vient quelque peu paranoïaque, de juger celui-ci. La grande région de Québec n'est pas en danger. Respirons par le nez avant de sortir l'artillerie lourde. Il y a des questions que l'on doit poser et des informations à valider avant de faire évacuer ce genre d'immeubles. »

Prochain titulaire de cette fonction dans la nouvelle ville unifiée de Québec, le capitaine André Fillion ne por-

te cependant pas de blâmes à ses collègues des services d'incendie et de sécurité publique. « Ils n'ont que suivi la procédure établie. »

« On a eu, samedi, un cas à Sainte-Foy, à Place Laurier, signale-t-il. Alarmés par la nouvelle voulant qu'un colis contaminé à l'antrax ait été expédié à la firme Microsoft, en provenance de la Malaisie, les propriétaires du restaurant Kongnan ont avisé les policiers qu'ils avaient reçu, le jeudi pré-



Le complexe G (4000 fonctionnaires) a été évacué vendredi dernier.

cédent, une lettre de la Malaisie et qu'ils craignaient, eux aussi, une éventuelle contamination.

« Il y a des questions que l'on doit poser et à lesquelles on doit avoir des réponses au préalable, de dire le policier. C'est aux superviseurs des policiers de faire le premier tri. »

Dans ce cas précis, l'enquête a démontré que c'était une demande d'emploi qui avait été adressée aux restaurateurs. Les policiers et pompiers avaient toutefois cerné tous les alentours de l'établissement et sorti tous les appareils de décontamination.

« On ne tue pas une mouche avec un canon, lance le capitaine Fillion. À trop vouloir en mettre, on accentue la psychose. »

Il est d'avis que « personne n'en veut aux Québécois ». « On n'est pas une miette dans une zone ciblée par les terroristes. Il y a des gens qui se valorisent en tentant de faire peur au monde. »

LA CAMARADIÈRE ÉVACUÉE

Ainsi, hier après-midi, sur le coup de 13 h, un appel au colis suspect a été reçu par le 9-1-1, une bombe devant sauter à l'école La Camaradière. La direction de l'école a décidé de faire évacuer l'établissement.

Le temps d'un éclair, les policiers ont vite retracé la provenance de l'appel et deux jeunes ont été arrêtés dans les minutes qui ont suivi. « Ce sont des dé-

linquants, affirme le policier. L'un des jeunes, âgé de 13 ans, a un dossier pour vol, extorsion et trafic de drogues. L'autre, âgé de 15 ans, a, lui aussi, un dossier de drogues. Le plus jeune avait été expulsé de l'école durant l'avant-midi. Les policiers ont retrouvé un livre racontant la vie d'Adolf Hitler dans ses effets personnels.

Mais ce sont les services de sécurité des établissements et les directions concernées qui, selon le capitaine Fillion, décident de faire évacuer ou non leurs édifices. « Vendredi, a signalé au SOLEIL la policière Lynn Jacques, du service de police de la Ville de Québec, les gens du palais de justice ont décidé de ne pas faire évacuer. Au G, ils ont choisi autrement. »

Selon les services policiers, ceux-ci n'ont pas le choix.

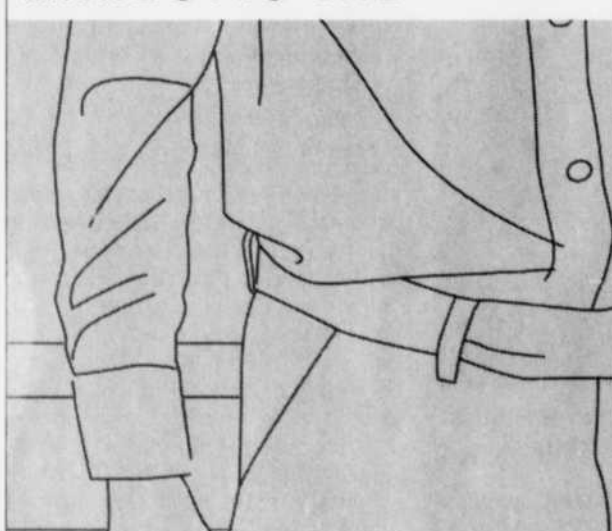
À la Protection civile du Québec, aucune directive n'a été émise sur les façons de se comporter face à cette psychose. « Nous, on répond aux demandes des autorités locales en cas de sinistre », signale Dominique Doré.

Au bureau du ministre Serge Ménard, son attaché de presse, Louis-Pascal Cyr, a fait savoir que M. Ménard avait demandé à ses fonctionnaires de rappeler aux policiers et pompiers les procédures à suivre dans de telles situations, notamment en cas d'évacuation. « Le ministre ne se prononce pas sur le fait qu'il y a trop d'évacuations », a-t-il précisé.

La Russie offre son vaccin contre l'antrax

■ MOSCOU — La Russie pourrait partager avec les États-Unis un vaccin contre l'antrax, mis au point à l'époque de la guerre froide pour lutter contre la menace d'armes biologiques américaines, a estimé lundi la porte-parole du responsable de la santé publique russe. « Nous sommes prêts à fournir aux États-Unis des vaccins contre l'antrax si le besoin s'en fait sentir », a ajouté Lioubov Voropaieva, porte-parole de Gennadi Onishchenko, directeur de la santé publique au ministère de la santé. Ce vaccin russe est totalement différent de celui que les États-Unis utilisent, réservé aux forces armées, a expliqué l'expert de la maladie du charbon Veniamin Cherkassky. Le « vaccin » américain, chimique, doit être réadministré fréquemment, tandis que le russe, réalisé à partir de souches vivantes, reste efficace pendant un an, a-t-il expliqué. Ces deux vaccins datent de la guerre froide. (AP)

MARZOTTO LAB



Maintenant proposé chez Holt Renfrew.

HOLT RENFREW

PLACE SAINT-FOY, (418) 656-6783 www.holtrenfrew.com

Une poudre qui inquiète partout dans le monde

PARIS (d'après AFP) — De fausses alertes en adoption de mesures de précautions, la multiplication des cas de maladie du charbon aux États-Unis a semé le trouble hier dans le monde entier.

En Australie, une série d'alertes, provoquées par la présence de poudre suspecte dans du courrier, a entraîné l'évacuation du consulat américain de Melbourne et celle du consulat britannique de Brisbane.

Même si toutes les alertes se sont révélées fausses, elles ont renforcé la crainte de terrorisme biologique.

À Almelo, dans l'est des Pays-Bas, un département de la société américaine d'informatique 5M a été évacué tandis qu'en Suisse un employé de Novartis, le géant mondial de la pharmacie, a été examiné à titre préventif.

En Belgique, la découverte de deux enveloppes suspectes hier a porté à une quinzaine le nombre de cas analysés. De la poudre suspecte a été également découverte au centre de tri du courrier de la chancellerie à Berlin tandis qu'en Allemagne plusieurs centres de tri postaux ont été temporairement fermés.

La Chine a pour sa part imposé une quarantaine sur le courrier international pendant la durée à Shanghai du sommet de l'APEC (Forum de coopération économique Asie-Pacifique).

Le gouvernement britannique a annoncé de son côté que des doses d'antibiotiques supplémentaires avaient été commandées. Paris a connu également de nombreuses alertes à la poudre suspecte qui à chaque fois ont nécessité l'ouverture d'enquêtes.

En Grèce, les stocks de médicaments contre la maladie ont été augmentés tandis qu'au Japon, le ministère de la Santé a placé dans son site Internet une série d'indications à suivre en cas de contamination.

Le ? saviez-vous Les coopératives québécoises : 3 200 entreprises en croissance

Conseil de la coopération du Québec Industrie et Commerce Québec



Les employés ont été évacués à la suite du premier cas d'intoxication à l'antrax.

BOCA RATON

Retour au travail pour les 900 employés d'AMI

BOCA RATON (NYTNS) — Des centaines d'employés de la société American Media Inc. étaient de retour au travail à Boca Raton (Floride), hier, après avoir passé une série de tests sanguins la semaine dernière. Mais au moment de réintégrer leurs postes de travail, la plupart d'entre eux étaient toutefois sans nouvelle des résultats de ces tests effectués par les autorités floridiennes de la santé publique.

Plusieurs employés de la compagnie, incluant ceux affectés au service du courrier où d'importantes spores de la bactérie de la maladie du charbon ont été découvertes, n'ont toujours pas reçu les résultats préliminaires de ces tests sanguins. Des tests qui ont révélé, jusqu'à maintenant, que sept cas de contamination de la maladie sur huit (le huitième étant décédé) sont survenus dans les bureaux de la société.

Dimanche, le vice-directeur des Centres de prévention et du contrôle des maladies infectieuses de la Floride, le docteur David Fleming, a déclaré que les échantillons sanguins relevés auprès des employés d'American Media faisaient toujours l'objet d'importantes analyses. « Pour le moment, rien n'indique de nouveaux cas positifs », a-t-il indiqué.

Une deuxième série de tests sanguins doit avoir lieu, en principe, cette semaine auprès des quelque 900 employés de la compagnie. Au début du mois, la décès du photographe Robert Stevens de la maladie du charbon a mis à jour un important cas d'infection dans les locaux de la société American Media.

« Je suis vraiment consternée, car je n'ai toujours pas obtenu les résultats de mes tests sanguins. D'autant plus que je dois fréquenter la salle du courrier une à deux fois par jour », a fait valoir Bobbie Bender du journal Sun, un des très nombreux journaux publiés par Ame-

rican Media. « J'espère ne pas apprendre la nouvelle par la télévision », a-t-elle ironisé.

Employée au service de la publicité d'American Media, Debbie Mills avoue avoir été tellement secouée par les événements qu'elle a décidé de prendre quelques journées de repos la semaine dernière.

« J'étais très en colère », a-t-elle soutenu tout en rappelant que les cas d'infection d'employés dans les bureaux de la chaîne de télévision NBC à New York n'ont pas aidé à calmer les esprits. N'empêche. Après avoir appris l'existence de cinq nouveaux cas d'infection sur les lieux de son travail, Debbie Mills croit tout de même important de retourner au travail. « Comme n'importe qui, j'ai besoin moi aussi d'un chèque de paie ! »

Les sept employés d'American Media contaminés par la maladie du charbon doivent prendre quotidiennement de fortes doses d'antibiotiques. Et rien n'indique que leur état de santé ne s'est détérioré au cours des dernières heures. Selon le docteur Fleming, la deuxième série de tests sanguins prévue cette semaine pourra donc démontrer l'ampleur de l'infection auprès des employés d'American Media.

COÏNCIDENCE

Par ailleurs, la femme de l'éditeur du journal Sun a été formellement identifiée par le FBI comme étant l'agent d'immeubles ayant loué des appartements à Delray Beach, en Floride, à deux des suspects accusés de détournements d'avions le 11 septembre dernier aux États-Unis.

Une porte-parole du FBI a soutenu hier que Marwan Al-Shehi et Saeed Alghamdi ont bel et bien loué des appartements cet été à Gloria Irish, mariée à George Irish, l'éditeur du Sun. « Jusqu'à présent, tout ces faits semblent être toutefois une extraordinaire coïncidence », a exposé Judy Oriuela du FBI.

Ceci est le fruit de vos investissements.

Qui sème des Obligations à taux progressif Placements Québec récolte...

La flexibilité : remboursables chaque année à leur date anniversaire sans pénalité.

La progressivité : taux avantageux fixés pour 10 ans.

La tranquillité : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux annuels (%)	3,30*	2,80	4,00	4,75	5,50	6,25	6,75	7,25	7,75	8,00

Placements Québec

NOTRE INTÉRÊT À TOUS

* Taux incluant le boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

1 800 463-5229 Région de Québec 521-5229

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Qui sème des Obligations à taux progressif Placements Québec récolte...

La flexibilité : remboursables chaque année à leur date anniversaire sans pénalité.

La progressivité : taux avantageux fixés pour 10 ans.

La tranquillité : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux annuels (%)	3,30*	2,80	4,00	4,75	5,50	6,25	6,75	7,25	7,75	8,00

* Taux incluant le boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

1 800 463-5229

Région de Québec 521-5229

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Boni +1% la première année pour les nouveaux fonds REER

LES OBLIGATIONS A TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

LA GUERRE AU TERRORISME

Sommeil de plomb

Que s'est-il passé à Rome, entre le 4 et le 15 octobre 1582? Ne répondez pas trop vite. C'est un piège. Ces 11 journées n'ont jamais existé. Les Romains honnêtes, qui se sont couchés bien sagement, le soir du 4 octobre 1582 — disons après avoir regardé une passionnante compétition de débitage de troncs d'arbres opposant deux Cosaques — se sont réveillés... le 15 octobre.

Sur ordre du pape Grégoire XIII, Rome a adopté en une nuit un nouveau calendrier qui faisait disparaître 11 jours. Chlax! Comme ça. D'un coup.

Depuis un certain temps, déjà, les astronomes s'étaient aperçu que le calendrier utilisé en Occident dépassait l'année solaire de 11 minutes et 14 secondes. Au bout de 15 siècles, cet écart avait fini par créer un décalage de plus de 10 jours, qui rendait très difficile le choix d'une date pour Pâques. Cela, Grégoire XIII ne pouvait plus le supporter. Il en avait assez de voir ses cardinaux couper les cheveux gris en quatre. Du genre: «Est-ce qu'on choisit de célébrer Pâques au début de mars, pour profiter des sondages favorables, ou à la mi-avril pour bénéficier des retombées positives d'un budget rempli de bonbons électoraux? À moins que nous attendions l'automne, avec sa profusion de statistiques sur le chômage et sur les ventes de minivans rouges?»

Non, non. Ce n'est pas ça. Grégoire XIII n'a jamais dit cela. J'ai dû inverser mes notes, ou quelque chose du genre.

D'ailleurs, vous vous fichez complètement de ce Grégoire, de ses cardinaux et de son nouveau calendrier. Ces jours-ci, il n'y en a que pour les colis suspects et la menace d'attaque bactériologique. En plus, vous devenez méchants, à la fin.

Un exemple? Hier, après qu'on eût évacué des sénateurs canadiens du parlement par crainte

d'une attaque terroriste, l'un de vous m'a expédié ce message d'un goût douteux.

«Les sénateurs canadiens sont probablement les seules personnes qui n'aient vraiment rien à craindre d'une attaque terroriste. Vous savez pourquoi? Parce qu'ils sont tous morts depuis bien longtemps. L'Angleterre a la Chambre des Lords, nous avons la Chambre des morts.»

D'accord, on oublie Grégoire XIII. Ça ne vous réussit pas.

Que s'est-il passé au Québec depuis les attentats du 11 septembre? Ne répondez pas trop vite. C'est un piège.

Le 11 septembre, nous nous sommes endormis la tête bourrée d'images apocalyptiques d'avions qui fondaient sur des immeubles. Et nous ne sommes pas encore tout à fait réveillés. Pour reprendre une expression connue: «Nous avons chassé le naturel, et il n'est pas revenu.»

Depuis un mois, le temps semble s'être arrêté. Comme si un ressort s'était brisé. Les licenciements chez Air Canada, l'éviction d'un groupe de squatters à Montréal, l'annonce de la construction d'une centrale thermique au gaz naturel par Hydro-Québec, avons-nous rêvé tout cela? À Québec, les élections municipales soulèvent autant d'enthousiasme qu'un voyage dans la péninsule du Kamitshaka, en plein hiver, avec un abat-jour comme seul vêtement et trois cacahuètes pour allumer un feu.

J'exagère à peine.



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

Au cours des dernières semaines, Bernard Landry a quasiment enterré la souveraineté. Dans l'indifférence presque générale.

Quarante ans de tergiversations pour arriver là? À ce premier ministre qui constate qu'à force de mettre de l'eau dans le vin, il ne reste plus de vin? Monnaie commune, passeport commun, armée commune, surveillance des frontières communes, politique d'im-

migration commune, le Québec souverain se réduit à sa plus simple expression. «Le fond des choses, a résumé le premier ministre, est que nous ne voulons plus jamais perdre un autre référendum.»

Tout cela me rappelle le projet loufoque que caressait un lecteur, l'an dernier, après l'élection de Georges W. Bush comme président américain: organiser le plus vite possible un référendum pour séparer le Canada des États-Unis. Avec ou sans partenariat.

Selon lui, l'idée pouvait être intéressante mais il restait à régler un petit détail: Qu'est-ce qu'on allait faire si le Québec votait encore NON?

Que s'est-il passé le 11 septembre? Ne répondez pas trop vite. C'est un piège.

En Grande-Bretagne, ce jour-là, une conseillère en communication a suggéré au ministre des Transports de se dépêcher de rendre publiques les mauvaises nouvelles afin qu'elles passent inaperçues, noyées dans les images d'horreur du World Trade Center. «C'est main-

tenant un très bon jour pour sortir ce qu'on veut enterrer», expliquait le message.

Dégueulasse, mais rigoureusement exact.

Depuis le 11 septembre, plus rien ne semble étonner ou détonner. Même pas la duplicité d'un Pierre Karl Péladeau, le grand bonze de Québec.

Après le congédiement de milliers d'employés, il y a quelques jours, M. Péladeau avait mal à son image. Pas grave. Comme par hasard, il peut compter sur son empire des médias pour chanter ses louanges et pour lui redonner un visage humain. L'entrevue publiée cette semaine dans le magazine *7 jours* constitue un véritable modèle du genre.

Tous les clichés y passent. Du bon père de famille au fils reconnaissant en passant par le patron sensible qui a étudié la philosophie. «Récemment, explique-t-il, j'étais à la maison avec ma fille et je fumais le cigare devant un feu de foyer. Je me suis demandé: «Mais qu'est-ce que tu pourrais avoir de plus?» «La modestie, peut-être?» aurait-on envie de répondre.

Quand on lui demande de nommer son film préféré, M. Péladeau déclare sans rire: «*1900*, de Bertolucci, un long film qui raconte l'histoire de l'Italie de 1900 jusqu'à la fin de la guerre. L'approche est historique, sociale, un peu comme Zola décrivait la souffrance, l'injustice.»

Ça doit être cela, l'enfer. Un endroit où le patron coupe les têtes en lisant des passages du *Capital*, de Karl Marx.

On me reprochera peut-être de critiquer le patron d'une chaîne concurrente. Alors je m'arrête ici. Comme le disait un grand écrivain français, «il y a des gens qui vous laissent tomber un pot de fleurs sur la tête d'un cinquième étage et qui vous disent: je vous offre des roses».

Depuis le 11 septembre, la tête ailleurs, nous leur disons merci.

ATTENTATS TERRORISTES

Quatre complots déjoués depuis un mois

■ WASHINGTON (AP) — Quatre complots terroristes anti-américains ont été déjoués depuis le 11 septembre en dehors des États-Unis, mais des indices donnent à penser que certaines cellules terroristes pourraient s'apprêter à frapper, selon des sources gouvernementales américaines à Washington.

Les quatre attentats déjoués concernaient l'ambassade des États-Unis à Paris, un bâtiment américain en Turquie, des édifices diplomatiques au Yémen et un autre de l'OTAN à Bruxelles.

Au cours du mois de septembre, 225 personnes ont été interpellées ou interrogées dans une dizaine de pays. Selon des indications des services de renseignements américains et étrangers, elles étaient impliquées de près ou de loin dans des complots terroristes.

La plupart des indices ne désignent pas de cibles spécifiques, mais donnent plutôt «une indication plus claire que plusieurs cellules terroristes cherchent à frapper», selon un res-

pensible interrogé par l'agence Associated Press. Le FBI estime que plusieurs personnes impliquées dans ces complots se trouvent aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient.

Interrogé sur l'ampleur de la menace, un responsable l'a comparée aux célébrations du Millénaire en décembre 1999, quand la CIA et d'autres agences de renseignements avaient identifié et déjoué entre 5 et 15 projets d'attentat.

SOUTIEN D'AL-QAIDA

Certaines d'entre elles ont reçu le soutien ou ont été formées par Al Qaida, l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne, assurent les responsables américains. D'autres sont liés à des partisans d'Oussama ben Laden car des échanges d'ordre financier ou des contacts entre eux ont été détectés.

Les autorités policières américaines affirment avoir des preuves — certaines floues, d'autres plus précises — que des hommes originaires du

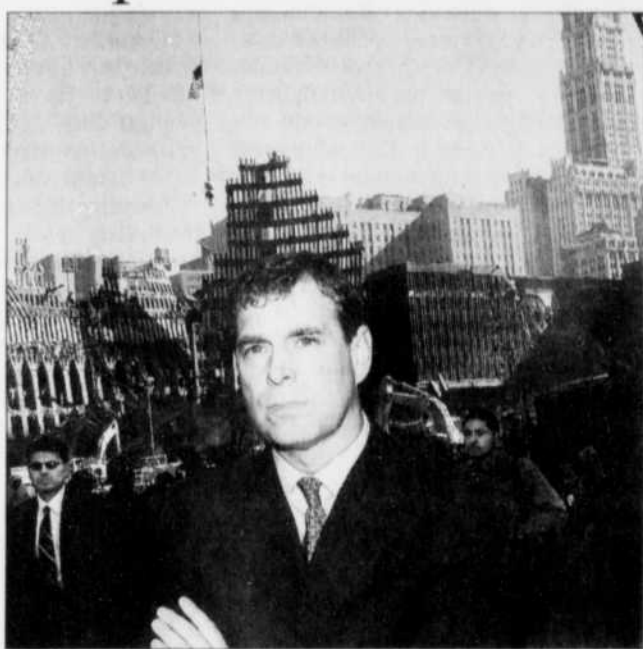
Proche-Orient ont surveillé des sites tels que des centrales nucléaires, des aéroports, des ambassades ou des lieux touristiques.

Les récents complots déjoués à l'étranger mettent l'accent sur une affirmation des renseignements américains au sujet des méthodes de ben Laden et d'Al Qaida: ils persistent à viser des cibles manquées lors de précédentes tentatives. Le World Trade Center avait été l'objet d'un attentat en 1993.

Le FBI s'intéresse plus particulièrement au cas d'un pilote saoudien, Khalid Alzidi, qui a acheté deux avions en août auprès du petit aéroport de Clarksville dans le Tennessee non loin d'une base des unités d'élite américaines à Fort Campbell (Kentucky). Ce suspect a quitté la région peu de temps avant les attentats suicide. Son nom apparaît sur une liste de 190 personnes que le FBI souhaite interroger sans que cela n'ait de lien avec les avions détournés le 11 septembre, explique-t-on de source informée.

Des intérêts américains en Europe, en Turquie et au Yémen étaient visés

Un prince à New York



Le prince Andrew a eu l'occasion de visiter les ruines du World Trade Center, hier, alors que le maire de New York, Rudolph Giuliani, rendait public un nouveau bilan de la tragédie s'élevant à 5086 victimes. Plus de 450 corps ont été récupérés, dont 398 ont été identifiés. (AFP)



La Classe M 2002 améliorée de 1092 façons.

► LA CLASSE M 2002. Toutes ces petites notes, cela en fait de la lecture! (Faute de place, nous avons d'ailleurs dû en omettre des centaines.) Alors voici un résumé: après avoir apporté 1092 raffinements à la Classe M 2002, nous estimons que ce véhicule est celui

dont vous pouvez exiger davantage en matière de sécurité, d'ingénierie, de luxe et de performances que de tout autre.

► Il s'agit à présent du seul VUS livré de série avec des coussins-rideaux de protection pour la tête, vous faisant bénéficier d'un total de huit coussins

gonflables, d'où un niveau de sécurité hors pair. Son intérieur soigneusement retravaillé inclut un nouveau système de climatisation. Et le nouveau modèle doté d'un V8 de 5L, la ML500, vous fera atteindre de nouveaux sommets avec sa puissance et son couple foudroyants.

► Prenez donc note de ceci: vous vous devez de faire un essai routier de la Classe M 2002. Nous sommes certains qu'elle surpassera toutes vos attentes. Afin de juger vous-même de la foule de nouveautés dont elle vous fait bénéficier, appelez-nous sans tarder pour prendre

rendez-vous ou passez nous rendre visite.

UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 49 350 \$*



Mercedes-Benz

L'avenir de l'automobile



Chatel Automobiles Ltée
Témoignage de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec, Tél.: (418) 628-6336
www.chatel-mercedes-benz.ca

Satellite de
Chatel Automobiles Ltée
au 171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père G5M 1C3
Vente et service 1800 353-0911

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

LA GUERRE AU TERRORISME



A Torkham, à la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan, ce soldat taliban tentait, à l'aide de son lance-roquette, de repérer des cibles potentielles dans le ciel, hier.

Prochaine cible :
le nord de Kaboul

KABOUL/WASHINGTON (AFP, AP) — Des avions américains ont bombardé tôt ce matin Kaboul où au moins trois explosions ont été entendues à la périphérie de la ville. Ce nouveau raid fait suite à des bombardements hier soir dans la capitale de l'Afghanistan où quatre explosions ont été entendues près de l'aéroport de la capitale.

Dans la journée, les avions américains avaient mené des raids diurnes les plus intenses depuis le début des frappes sur l'Afghanistan le 7 octobre dernier. Les États-Unis ont ainsi répondu avec des bombardements les plus nourris à ce jour à l'offre de négociation faite la veille par les talibans — qui proposaient de livrer éventuellement et sous condition Oussama ben Laden à un pays tiers — et aussitôt rejetée par le président George W. Bush.

L'aviation américaine va bombarder prochainement les forces des talibans déployées au nord de Kaboul, a indiqué hier le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld. Or l'Alliance du Nord, l'opposition armée au régime islamique, se trouve à pied d'œuvre au nord du pays.

Ces opposants au régime de Kaboul ont assuré qu'ils avaient progressé en direction d'une ville stratégique du nord, Mazar-i-Sharif.

«Je pense que dans la période qui commence, il ne fera pas très bon d'être dans ce secteur», a déclaré le ministre à la presse en faisant référence aux positions des talibans qui bloquent l'avance de l'Alliance du Nord (opposition armée) dans les collines au nord de la capitale afghane.

Selon M. Rumsfeld, si ce secteur a été relativement épargné, ce n'est pas par volonté de freiner l'avance de l'Alliance du Nord, mais bien parce que les informations disponibles ne permettaient pas jusqu'ici de désigner des cibles.

«Les concentrations de troupes ont été attaquées chaque jour depuis trois ou quatre jours et un effort est entrepris pour renforcer la liaison avec les opposants afghans sur le terrain», a indiqué le ministre.

INFORMATEURS AU SOL

Les raids américains, commencés le 7 octobre, se sont poursuivis à un rythme soutenu et de nouveaux objectifs ont été établis grâce à des informations d'agents de renseignements au sol et à des observations aériennes, a-t-il dit.

Le Pentagone avait annoncé un allègement des bombardements pour la journée de vendredi, jour de fête religieuse musulmane.

Samedi a été un jour de bombardements intenses avec 17 cibles touchées: des camps d'entraînement, des aérodromes, des sites de défense anti-aérienne et des centres de commandement, a indiqué le chef d'état-major interarmées, le général Richard Myers.

Une quinzaine d'avions de l'aéronavale, basés sur porte-avions, et une quinzaine de missiles de croisière Tomahawk ont contribué à ces attaques.

Dimanche, sept cibles militaires ont été atteintes par autant d'avions, d'après le général Myers.

Se déclarant satisfait de la campagne aérienne dans son ensemble, le secrétaire américain à la Défense a souligné que la DCA des talibans — qui ont au moins un lance-missile sol-air, des missiles tirés à l'épaule Stinger et des hélicoptères cachés — restait un danger.

Lors de sa conférence de presse, M. Rumsfeld a également accusé les talibans de mentir, quand ils affirment que les Américains ont bombardé le village de Kadam et ont tué nombre de civils, alors que ce sont «des tunnels» militaires qui ont été touchés, selon lui.

POWELL AU PAKISTAN

Le secrétaire d'État américain Colin Powell est arrivé hier à Islamabad pour s'entretenir de l'après-talibans avec le président Pervez Musharraf, dont le soutien a été déterminant pour affaiblir la milice fondamentaliste.

Ces bombardements américains sur l'Afghanistan, qui tuent des civils, provoquent la colère des islamistes au Pakistan, où une grève générale de milliers de petits commerçants a eu lieu et où deux policiers ont été tués hier. Islamabad a dû appeler les États-Unis à la retenue.

Le gouvernement pakistanais a également estimé que les talibans n'étaient pas des terroristes, en dépit de leur refus de livrer ben Laden, responsable selon les États-Unis des attentats meurtriers du 11 septembre.

Les É.-U. nient avoir bombardé le village de Kadam

AFGHANISTAN
Le temps de
parler d'opérations
humanitaires,
dit l'ONU

BRUXELLES (AFP) — Le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guéhenno, a estimé hier à Bruxelles qu'il était «urgent» de discuter d'«opérations humanitaires» pour venir en aide aux Afghans.

«En Afghanistan, il y a d'abord une urgence humanitaire et ensuite il y aura une urgence de réhabilitation de ce pays qui a été dévasté par 20 années de guerre», a déclaré M. Guéhenno lors d'un point de presse.

«Aujourd'hui, la première chose à discuter, ce sont toutes les opérations humanitaires qui doivent être montées pour que parvienne aux Afghans avant l'hiver, avant que les routes ne deviennent impraticables, suffisamment de ravitaillement

pour limiter la crise humanitaire», a-t-il ajouté.

M. Guéhenno doit rencontrer aujourd'hui le haut représentant de l'UE pour la politique extérieure, Javier Solana, le commissaire européen aux Relations extérieures,

La solution devra d'abord venir des Afghans

Chris Patten, et le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson.

«Sur le plan politique, la seule solution stable en Afghanistan est une solution qui viendra des Afghans eux-mêmes. Toute action des Nations unies s'inscrira dans ce cadre», a estimé M. Guéhenno.

«Dire maintenant ce que sera cette solution, ce serait très prématuré. On est au milieu d'une campagne militaire. Je ne crois pas qu'on puisse aujourd'hui tirer les conclusions de cette campagne», a-t-il ajouté.

L'ancien roi d'Afghanistan, Zahir Shah, a demandé hier au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, d'envoyer une force multinationale de maintien de la paix dans son pays, une fois le régime des talibans renversé.

PERTES CIVILES

De son côté, le prix Nobel de la paix et secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté les parties en Afghanistan à «faire tout leur possible pour protéger les populations civiles innocentes» et a déploré «les tragiques décès causés par l'intensification du conflit en Afghanistan».

Kofi Annan regrette également les attaques menées par la milice extrémiste des talibans, qui «ont agressé et frappé les Afghans travaillant pour les agences humanitaires de l'ONU».

«Tout aussi dérangeant, la foule a brûlé le bureau de l'UNICEF et a attaqué les bureaux d'autres agences de l'ONU à Quetta, au Pakistan, a-t-il dit.

Kofi Annan déplore «les décès tragiques» causés par les bombardements

«Mettre en danger les vies de travailleurs humanitaires, détruire le matériel et les fournitures humanitaires compromet sérieusement la capacité de l'ONU et des autres acteurs humanitaires à offrir une aide d'urgence nécessaire à toutes les populations vulnérables», ajoute Kofi Annan.



Cette jeune Afghane était sur le qui-vive dans le centre-ville de Jalalabad, hier.

Le largage
de vivres américain
de nouveau contesté

GENÈVE (AFP) — Les largages de rations alimentaires par les avions américains sur l'Afghanistan est une «catastrophe» pour l'aide alimentaire et contribuent à nourrir les combattants talibans, a estimé hier un rapporteur de l'ONU à Genève.

Jean Ziegler, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation, a souligné que les distributions de nourriture aux populations affamées doivent être supervisées au sol par des agents humanitaires.

«En tant que rapporteur spécial, a-t-il dit dans une conférence de presse, je condamne avec la dernière énergie cette opération (...). Elle est totalement catastrophique pour l'aide humanitaire, et pour tout le travail extraordinaire formidable que font les agences de l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge, Médecins sans Frontières.

«Celui qui a le fusil prend la nourriture. Quand il n'y a, sur place, personne en bas qui réceptionne, qui distribue, qui fait le travail humanitaire, c'est évident que c'est celui qui a le fusil qui ramasse (les vivres largués). Alors, les Américains nourrissent les talibans», a observé M. Ziegler.

Des avions de transport militaire américains parachutent des milliers de rations alimentaires sur l'Afghanistan, alors que, dans le même temps, leurs frappes se poursuivent.

M. Ziegler, ancien député social-démocrate suisse, a été nommé par la

Commission des droits de l'homme des Nations unies pour examiner l'impact de la faim sur les droits de l'homme.

Médecins sans frontières (MSF) a déjà vivement condamné «la confusion entre militaire et humanitaire» pratiquée par les États-Unis.

De leur côté, le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont mis en avant l'urgence de la situation humanitaire dans des régions où le largage de vivres est la seule solution.

Le PAM lui-même envisage de procéder à des parachutages de vivres dans les régions isolées durant l'hiver.

70 000 RATIONS

Qu'à cela ne tienne, l'armée américaine a doublé en fin de semaine dernière le rythme des opérations de largage d'aide humanitaire en Afghanistan, a indiqué hier une porte-parole de la base de Ramstein (ouest), d'où sont partis les avions-cargo.

Quatre Boeing de type C-17 ont effectué une sortie pendant cette fin de semaine, larguant 70 000 rations alimentaires, a déclaré à l'AFP Elizabeth Ortiz, la porte-parole de la plus grande base aérienne américaine en Europe. «Nous avons doublé les efforts en fin de semaine», a-t-elle dit, sans être en mesure d'indiquer si ce rythme serait maintenu. Lors des premiers vols de ce type lundi dernier, deux C-17 avaient été mobilisés.

Ce sont vos pieds,
prenez-en soin !

Votre médecin et les orthésistes du pied des **Laboratoires Pouliot** sont les professionnels à consulter pour trouver une solution durable à vos problèmes de pieds et ceux qui peuvent en découler : maux de dos, chevilles, genoux, etc.

- Membre de l'ordre professionnel O.T.P.Q.
- Certifié par le Conseil canadien C.C.C.O.P.
- Détenteur de permis du ministère M.S.S.S.
- Accrédité par R.A.M.Q., S.A.A.Q., CSST

Les Laboratoires Pouliot vous offrent un service complet :

- Examen fonctionnel
- Orthèses et chaussures de qualité supérieure

LABORATOIRE POULIOT
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
(418) 652-0100
Pour un rendez-vous près de chez vous : 1 800 363-6172

**Faites le détour et vous
serez peut-être gagnant!**

**Le 31 octobre 2001, Bilodeau Autos procédera au tirage
de 10 montants de 500\$**

Inscrivez votre nom et votre numéro de téléphone tout simplement.

Le détour gagnant !

Le détour payant !

Optimum **Service Goodwrench**
Ouvret le samedi de 8h à 16h30.
du lundi au vendredi jusqu'à 21h.

BILODEAU
CHEVROLET • Oldsmobile

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
827-3773 1-800-663-3773

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Le Bloc en porte-à-faux

Le projet de loi antiterroriste rappelle les mesures de guerre

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Le Bloc québécois marche sur des œufs à la suite du dépôt du projet de loi C-16 contre le terrorisme, hier, par Anne McLellan. L'ampleur des mesures proposées par la ministre de la Justice rappelle en effet aux bloquistes un certain nombre de gestes posés par les corps policiers après l'adoption de la défunte Loi des mesures de guerre, en octobre 1970, et notamment la détention préventive.

Même si le parti se dit d'accord avec le principe d'une telle loi, le chef de la formation souverainiste, Gilles Duceppe, a refusé hier de s'enfermer dans une position définitive et demandé le temps d'analyser le contenu du projet libéral et de réfléchir sur ses conséquences.

Jusqu'ici sympathique aux positions gouvernementales dans la foulée des attentats du 11 septembre, le parti a déjà émis des réserves sur certains aspects du projet, comme la détention préventive, justement une mesure qui rappelle de mauvais souvenirs aux plus de 400 sympathisants souverainistes emprisonnés, puis relâchés sans procès en 1970.

Le député Michel Bellehumeur a ainsi évoqué aux Communes un « danger de dérapage » à la suite des pouvoirs accrus accordés aux policiers, pouvoirs qui pourraient « porter atteinte à certaines libertés fondamentales ».

Le Bloc demande déjà, dans sa réaction préliminaire, à ce que le délai de trois ans proposé pour assurer un « examen approfondi des dispositions et de l'application » de cette loi soit réduit à un an. Il faudra attendre à aujourd'hui pour connaître une réaction « détaillée » du parti face au projet.

SATISFAISANT, A PRIORI

M. Duceppe a toutefois refusé hier de rejeter le projet de loi C-16 dans son ensemble. « À première vue, ce projet me satisfait », a-t-il dit à la sortie de la période des questions.

M. Duceppe a cependant avoué avoir reçu des avis sur d'autres volets du



La ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan (photo), a déposé hier, aux Communes, son projet de loi C-16, destiné à donner au gouvernement les armes nécessaires pour lutter contre le terrorisme.

projet entre le moment où il posait ses questions et celui où il a rencontré les journalistes. « On va vérifier cela, je ne veux pas dire n'importe quoi », a-t-il dit.

« Il faut avoir une position rigoureuse », a ajouté le chef du Bloc qui attend les comparaisons entre les souhaits du gouvernement, le Code criminel actuel et la loi antigang.

« Je n'ai aucun problème à ce que les prescriptions du projet de loi antigang s'appliquent à la loi antiterroriste », a précisé M. Duceppe, lui dont le parti avait réclamé justement des sanctions dures contre les gangs organisés.

Le Bloc québécois s'oppose toutefois à l'adoption du projet à toute vapeur par le Parlement et veut plutôt

entendre toutes les critiques avant qu'il soit adopté.

Du côté de l'Alliance canadienne, le chef Stockwell Day soutient le projet de loi, mais demande des mesures de contrôle encore plus rigides sur l'entrée des étrangers, de même que la présence de gardes armés dans les avions.

M. Day veut aussi que le gouvernement dépose un budget dans lequel il haussera les dépenses militaires de deux milliards de dollars.

Le ton du chef de l'opposition a nettement changé au cours de la brève relâche parlementaire de la semaine dernière, lui qui s'est rangé à son tour derrière le gouvernement. Son attitude nouvelle lui a même valu les remercie-

ments du premier ministre, Jean Chrétien, alors que ce dernier s'interrogeait publiquement jusque-là sur le sens des responsabilités de son adversaire.

L'Alliance a quand même l'intention de mettre au jour « toutes les lacunes » du projet C-36. Le parti soutient notamment que le gouvernement ne fait toujours rien pour défaire l'image du Canada, vu par certains comme un refuge pour criminels.

Le NPD réfléchit lui aussi aux conséquences du projet, mais surtout pour protéger « le droit légitime à la dissidence », selon le mot de son leader parlementaire, Bill Blaikie. Les conservateurs, eux, approuvent l'ensemble des mesures proposées.

L'Ontario nie toute compression en santé

LOUISE ELLIOTT
Presse canadienne

TORONTO — L'Ontario n'a aucune intention d'effectuer des compressions dans la santé à la suite des attentats terroristes du 11 septembre, contrairement à ce qu'affirme l'opposition libérale.

Le chef libéral, Dalton McGuinty, a déposé des documents, lors de la période des questions, hier, à Queen's Park — 12 pages au total de ce qui apparaît être une série de notes pour un discours avec le symbole du ministère au bas des feuilles.

« Je ne les ai jamais vus auparavant. Ça ne fait pas partie de la politique du gouvernement ni de la mienne. Je ne sais pas d'où ils viennent », a répliqué le ministre de la Santé, Tony Clement.

Évoquant le budget de la santé pour 2001, les documents suggèrent « de laisser tomber (ou réduire) un ou plusieurs programmes obligatoires » et « de retirer le financement provincial pour certaines dépenses ».

« CONTEXTE EFFRAYANT »

Compte tenu du « contexte effrayant » suscité par le désastre de l'eau contaminée à Walkerton et les attaques terroristes du mois dernier aux États-Unis, toute proposition visant à réduire le financement public de la santé est inacceptable, a ajouté M. McGuinty.

« Vous n'avez eu aucun mal à remettre 2 milliards \$ en réductions d'impôt aux corporations et vous faites de la publicité partisane à coup de centaines de millions de dollars, mais aujourd'hui vous sentez le besoin de couper dans les soins de santé à la population », a lancé M. McGuinty au ministre.

M. Clement a réitéré qu'il n'avait jamais vu les documents en question et que le chef libéral « rêvait en couleur ».

« Je ne sais vraiment pas de quoi il parle », a-t-il dit, ajoutant qu'il s'informerait de l'origine des documents en question « par curiosité intellectuelle ».

C'est vrai, je l'avoue.
J'ai toujours rêvé d'épouser
un camion de pompier.

Hum-hum. Il manque
d'étincelles dans votre vie.
Faudrait vérifier les bougies.



Forfait lubrification

Huile moteur et filtre d'origine Toyota. Inspection en 11 points incluse.

26⁹⁵\$

(taxes en sus)

Pour tous les modèles Toyota à l'exception des moteurs diesel. Des frais d'élimination des résidus peuvent s'appliquer.

Remplacement des plaquettes de freins avant

- Installation des plaquettes de freins d'origine Toyota.
- Inspection et lubrification des étriers.
- Inspection des boyaux et des canalisations de freins.
- Essai sur route.

Installation comprise

99⁹⁵\$

(taxes en sus)
Tercel/Paseo/Echo/Corolla



Remplacement de la batterie

Batterie Supérieure 72 Toyota conçue selon les spécifications de Toyota.

Garantie de 72 mois au prorata.

Installation comprise

94⁹⁵\$

(taxes en sus)
Valable pour la plupart des modèles Toyota à 4 cylindres.



Balai à neige en prime

Venez faire effectuer n'importe quel service figurant au menu d'entretien Toyota, y compris la lubrification à 26,95\$, et présentez votre Carte à PLUS. Vous recevrez alors en prime un balai à neige de luxe. Ne tardez pas, les quantités sont limitées.



Obtenez votre Carte à PLUS GRATUITEMENT

Procurez-vous votre Carte à PLUS chez votre concessionnaire Toyota. En plus de vous donner accès à une foule de privilèges, elle vous permet d'obtenir plus de 200 \$ de rabais applicables sur des pièces d'origine Toyota et sur le service effectué par les techniciens certifiés Toyota.

**Confiez votre Toyota à celui qui la comprend le mieux :
votre technicien certifié Toyota.**

Votre Toyota n'a aucun secret pour lui. Tout simplement parce que nos techniciens formés à l'Université Toyota possèdent l'expertise et les outils pour bien entretenir votre véhicule. Vous aurez ainsi l'assurance d'un travail bien fait du premier coup, toujours avec des pièces d'origine Toyota.



L'EXPÉRIENCE TOYOTA
Ça ne se remplace pas

1-888-TOYOTA-8 • www.toyota.ca

Louise Harel déçue par la saga du toit du Stade olympique

MONTRÉAL (PC) — La saga du toit du Stade olympique de Montréal semble décevoir la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, qui rappelle que «c'était un contrat clé en main, supposé nous permettre d'avoir un toit qui nous tienne sur la tête».

La ministre a émis un bref commentaire sur le dernier rapport d'un comité d'experts sur le toit du Stade, alors qu'elle participait à une conférence de presse portant sur un autre sujet, à Montréal.

Ce rapport d'experts révèle que le toit du Stade olympique est incapable de résister aux pressions causées par la neige et le vent et que même son renforcement ne le rendrait pas plus sécuritaire.

Le document, dévoilé hier par le *Journal de Montréal*, indique que la structure a été mal conçue et que la toile utilisée n'est pas assez forte. Le comité qui trace un portrait aussi sombre de la réalisation de la compagnie américaine Birdair est composé de trois experts mandatés par le gouvernement du Québec.

Ils concluent que Birdair a utilisé des modèles mathématiques et des rapports dans lesquels il y a un manque flagrant d'informations.

POURSUITES

Le gouvernement a officiellement entamé des poursuites judiciaires contre Birdair afin que cette compagnie rende le toit de 37 millions \$ utilisable dans des conditions normales.

«Ça va être devant les tribunaux», a noté la ministre Harel, ajoutant qu'il appartiendra aux experts de trancher la question.

Birdair, de son côté, prétend que Québec a voulu économiser en choisissant une toile moins résistante.

«Il reste que c'est un contrat clé en main, que Birdair avait accepté de le réaliser. Ils connaissent les conditions et, si tant est que ce problème est survenu, ils avaient l'expertise pour l'identifier bien avant», a indiqué la ministre Harel.



Louise Harel

Numéro spécial sur la forêt boréale

■ QUÉBEC — La revue *Le Naturaliste Canadien* vient de publier un numéro spécial qui présente l'état de santé et l'évolution de la recherche sur la forêt boréale québécoise. L'ouvrage contient les articles de 60 spécialistes qui ont travaillé en fonction d'un thème central: la conservation de la biodiversité. On y présente, entre autres, les résultats de travaux sur les forêts d'épinette noire, le caribou, l'ours noir, les poissons, les insectes, les espèces fauniques menacées, la diversité floristique, pour n'en mentionner que quelques-uns. Le livre est le fruit d'une collaboration entre les universités Laval, de Montréal, le réseau des Universités du Québec et l'Université de Moncton, qui se sont associées à des organismes gouvernementaux et des organismes privés comme le Fonds mondial pour la nature et la Société Provancher d'histoire naturelle

du Canada, qui publie *Le Naturaliste Canadien*.

McDo saccagé à Sherbrooke

■ SHERBROOKE — Un des restaurants McDonald's de la rue King Est, à Sherbrooke, a été le théâtre d'actes de vandalisme peu après 2 h cette nuit faisant pour plus de 10 000 \$ de dommages. Trois individus cagoulés ont d'abord fracassé la porte d'entrée avec des barres de fer. Puis, ils ont endommagé tout ce qui se trouvait sur leur passage. Ils ont aussi laissé de nombreux graffitis haineux à l'extérieur tels McMurder, McShit ou McTorture. Deux employés, qui étaient sur place, ont pris la fuite et n'ont pas été blessés. Aucune somme d'argent n'a été dérobée. Plus tôt, le service de police local avait reçu un appel à la bombe au Centre hospitalier de Sherbrooke. Selon les policiers, les deux événements pourraient être reliés. (PC)

Produit



de beauté

la **Focus LX**

2002

- Transmission manuelle 5 vitesses
- Moteur 2L SPI 4 cyl.
- Antidémarrage SecuriLock^{MC}
- Verrouillage électrique des portes
- Réglage de la hauteur du siège du conducteur
- Banquette arrière divisée 60/40

199\$*
/mois

Location 48 mois
Mise de fonds de 2 600 \$
Transport inclus

Choisissez la mensualité sur 48 mois qui vous convient le mieux	Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
	2 600 \$	199 \$/mois
	1 300 \$	229 \$/mois
	0 \$	259 \$/mois

Prix d'achat de 14 970 \$**

exigez recevez

5 ANS
100 000 km
GARANTIE
GROUPE MOTOPROPULSEUR

CONFORT ET ESPACE!



le **Windstar LX**

2002

- Moteur V6 de 3,8 litres — 200 ch
- Transmission automatique
- Système antidémarrage SecuriLock^{MC}
- Climatiseur
- Freins ABS
- Deux portes coulissantes
- Rétroviseurs/glaces et verrouillage des portes à commande électrique

299\$*
/mois

Location 48 mois
Mise de fonds de 3 995 \$
Transport inclus

Choisissez la mensualité sur 48 mois qui vous convient le mieux	Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
	3 995 \$	299 \$/mois
	1 995 \$	349 \$/mois
	0 \$	389 \$/mois

Prix d'achat de 24 495 \$**

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



www.ford.ca



Photos à titre indicatif seulement. *Transport inclus. Dépôt de sécurité (Focus 250 \$, Windstar 350 \$), mise de fonds et première mensualité exigés. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. **Transport (740 \$ Focus, 965 \$ Windstar) et taxes applicables en sus. Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre offre, exception faite de la remise aux diplômés. La garantie du groupe motopropulseur est de 5 ans ou 100 000 km (au premier terme atteint). Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

LE QUÉBEC LE CANADA

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES Patrons et syndicats iront à reculons

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Même si la plupart des organismes socio-économiques invités à participer à la consultation prébudgétaire du gouvernement provincial auraient souhaité plus de transparence face à la situation économique du Québec, ils iront tous proposer leurs solutions vendredi à la ministre des Finances, Pauline Marois.

«Les enjeux sont trop importants pour qu'on n'y soit pas, mais on aurait voulu un processus plus sérieux», a soutenu la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Monique Richard.

Pauline Marois a invité un groupe de chefs syndicaux et patronaux, ainsi que des économistes, à donner leur point de vue sur la conjoncture économique. M^{me} Marois ne fera toutefois pas connaître l'état des finances publiques avant la rencontre prévue au Château Frontenac lors de laquelle, dans un huis clos, des économistes du ministère présenteront leur analyse de la situation.

Les centrales syndicales travaillent elles aussi avec des économistes pour établir leurs propres prévisions et se préparer à répliquer si la menace de compressions budgétaires réapparaissait. «On veut asseoir nos revendications sur des chiffres pour ne pas se faire déculotter», a indiqué M^{me} Richard.

«On aurait aimé être mieux outillés, mais nous aurons des propositions concrètes pour relancer l'économie», a affirmé le président de la CSN, Marc Laviolette, qui n'a pas été rassuré par les propos de la ministre sur le sort des millions de dollars de la réserve budgétaire. «On lui a demandé si l'argent serait affecté ailleurs qu'en santé et en éducation et elle a dit qu'on en discuterait. Mais nous on veut que le gouvernement respecte ses engagements.»

Les appels à la transparence dans le processus budgétaire se multiplient depuis que le gouvernement Landry a annoncé le dépôt, en novembre, d'un budget d'urgence pour faire face à l'affaiblissement précipité de l'économie. Ce sont d'abord les libéraux qui ont demandé une synthèse des opérations financières avant le dépôt du budget, afin de pouvoir alimenter un débat sérieux sur les orientations économiques. Ensuite, la CSQ et la CSN ont réclamé une mise à jour du cadre financier; une demande que fait aussi le Conseil du

patronat du Québec. La FTQ, de son côté, ne considère pas nécessaire de connaître les chiffres avant le rendez-vous de vendredi. «La meilleure façon de voir plus clair, c'est d'aller voir M^{me} Marois», a lancé l'attaché de presse, Louis Fournier.

Au ministère des Finances, on dit qu'il est impossible de présenter à ce moment-ci une synthèse des opérations financières pour le deuxième trimestre de l'année financière, soit les mois de juillet, août et septembre.

SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS

Dans l'entourage de Jean Charest, on croit cependant que le gouvernement a une excellente idée de ses revenus et dépenses des trois derniers mois. On estime qu'à défaut de présenter une véritable synthèse des opérations financières, le gouvernement Landry devrait au moins publier une mise à jour de ses finances pour que le débat à venir ait du sens. Les chiffres du premier trimestre n'ont plus tellement de lien avec la réalité économique de l'après 11 septembre.

Depuis le dépôt du budget, en mars, le Parti libéral réclame plus de transparence dans la préparation des budgets de la province. En avril, la ministre Marois, et même Bernard Landry, avaient reconnu le bien-fondé de cette revendication et s'étaient tous deux engagés à ouvrir le processus budgétaire.

Au bureau de M^{me} Marois, on souligne que dans un contexte idéal, c'est-à-dire celui d'un budget au printemps, il y aurait eu consultation avec des documents à l'appui. On fait valoir que cette fois, les délais sont trop courts. Par contre, c'est la première fois qu'autant de représentants d'un vaste éventail de la société sont officiellement invités par un ministre des Finances à échanger ensemble sur la situation économique avant le dépôt d'un budget. Auparavant, les rencontres se faisaient plutôt de façon informelle, en privé, généralement un groupe à la fois.

Les groupes anti-pauvreté veulent aussi être entendus

MARIE CAQUETTE
MCAquette@lesoleil.com

QUÉBEC — Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté demande à être entendu par la ministre des Finances, Pauline Marois, dans le cadre des consultations prébudgétaires que la ministre effectue avant le dépôt d'un nouveau budget visant à contrer les effets du ralentissement économique au Québec.

Selon la porte-parole du collectif, Vivian Labrie, la conjoncture actuelle fait craindre que de fortes pressions s'exercent pour mettre les pauvres de côté et s'occuper plutôt de chauffer la marmite de l'économie par des moyens qui augmentent les écarts de revenus entre riches et pauvres. «C'est par en bas qu'on fait chauffer la marmite», disait-elle en entrevue, indiquant que les dollars devraient aller aux plus pauvres pour qui ce sont des dollars vitaux qui se transforment en dollars locaux parce qu'ils sont dépensés pour des achats locaux.

Déjà, dénonce le collectif, certaines mesures prises par le gouvernement du Québec pour lutter contre la pauvreté

ont été inéquitables. M^{me} Labrie rappelle notamment que le budget de 80 millions de dollars dont dispose le programme Action Emploi vise à augmenter le salaire horaire des chômeurs qui retournent au travail aux dépens de collègues déjà en place, privés eux de cet incitatif financier. Le collectif privilégie plutôt que les médicaments redeviennent gratuits pour les assistés sociaux et les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti.

Un autre thème de la conférence de presse que le collectif tenait, hier à Québec, est celui d'une campagne de vigilance où les personnes qui se sentent exclues en raison de leur pauvreté seront appelées à témoigner, tout au long de l'année, de leur vision des choses. Cela débutera demain, décrété par l'ONU comme la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Sur l'heure du midi, une centaine de pauvres seront reçus au Salon rouge de l'Assemblée nationale, avec la collaboration du président, où elles s'exprimeront, devant les parlementaires qui seront présents, sur les moyens à mettre en œuvre pour venir à bout de la pauvreté.



Vivian Labrie

par l'ONU comme la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Sur l'heure du midi, une centaine de pauvres seront reçus au Salon rouge de l'Assemblée nationale, avec la collaboration du président, où elles s'exprimeront, devant les parlementaires qui seront présents, sur les moyens à mettre en œuvre pour venir à bout de la pauvreté.

EN BREF

Une manifestation antipauvreté pourrait paralyser Bay Street

■ TORONTO (PC) — Un groupe de lutte à la pauvreté bien connu pour organiser des manifestations qui dégénèrent en affrontements avec les forces de l'ordre a annoncé hier son intention de forcer la fermeture, aujourd'hui, du quartier de la finance de Toronto. «L'objectif est

d'empêcher les entreprises de fonctionner comme d'habitude», a reconnu la Coalition antipauvreté de l'Ontario, qui organise la manifestation. Son coup d'éclat doit souligner le lancement d'une campagne provinciale contre les politiques du gouvernement conservateur ontarien, a indiqué une organisatrice, Sarah Vance. Plus d'une dizaine d'autobus de manifestants sont attendus en provenance d'autres villes du Canada et des États-Unis. Les institutions ont déjà pris leurs précautions. Certaines ont dit à leurs employés de travailler de chez eux, d'autres de se munir d'une pièce d'identité de la compagnie.

5 jours pour 5\$

Annonces classées
844-4444 LE SOLEIL

Pour des articles de 100\$ et moins. Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.



RODIER

Place Ste-Foy 656-4350

Propriétaire Danielle Morali - 498 boutiques, 1^{re} fabricant de maille au monde

Manteau
Alpaga
899\$

Collection
Vongollas
manteaux
allemands
et autrichiens



Boutique
Danielle Morali

Place Ste-Foy 656-9141

✓ 30 ans d'expérience, ✓ 9 conseillères en mode,
✓ 2 couturières à votre service



C'est comme le cirque qui arrive en ville. Mais en moins salissant.

Grande ouverture de Kia Ste-Foy du 16 octobre!

Qui n'aime pas les éléphants qui dansent? Les préposés à l'entretien, c'est l'affaire!

Mais qui n'aime pas les véhicules bien conçus, élégants, fiables et vendus moins cher que ceux de la concurrence?

Personne, bien sûr! Alors, tout le monde va être ravi parce que les véhicules de Kia arrivent à Québec. Plus précisément chez Kia Ste-Foy.

Venez voir de vos propres yeux les toutes belles Rio 4 portières et Rio RX-V 5 portières. L'élégante Spectra et la sportive Spectra GSX 5 portières. La très sécuritaire minifourgonnette Sedona. La luxueuse Magentis. De même que l'indestructible Sportage 4 RM, celle-là même qui suscite des «Ayiiiii!»

admiratifs partout où elle passe.

Que vous soyez attiré(e) par les plus p'tits prix en ville ou le meilleur rapport qualité-prix et la meilleure garantie de 5 ans au nord de la Louisiane, vous trouverez voiture à votre pied chez Kia Ste-Foy.

Chez nous, vous ne serez pas bombardé par les ondes maléfiques de la Mystérieuse Pyramide de la Dette éternelle ni ne connaîtrez l'intenable pression du Grand Achalant de la salle de montre, mais vous pourrez faire l'essai de véhicules bien faits et offerts à prix plus qu'abordable.

Par ailleurs, si vous êtes un préposé à l'entretien, sachez que toutes les Kia sont propres dès leur naissance.



KIA

Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

Kia Ste-Foy

2766, rue Einstein, Québec (418) 659-1542

LE MONDE

Arafat renie la terreur

■ JÉRUSALEM (AFP, AP) — Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, a réaffirmé hier sa détermination à poursuivre la guerre contre « le terrorisme palestinien », alors que Yasser Arafat, à Londres, se démarquait du terrorisme « sous toutes ses formes », à commencer par celui d'Oussama ben Laden, et exhortait Israël à reprendre les négociations.

Sur le terrain, Israël a retiré dans la nuit ses troupes des deux quartiers d'Hébron qu'elles avaient réoccupés le 5 octobre et a allégé le blocus de plusieurs autres villes palestiniennes, déclenchant ainsi une mini-crise gouvernementale. Mais la mort dans une mystérieuse explosion d'un militant du mouvement islamiste palestinien Hamas a maintenu la tension.

« Nous poursuivons cette guerre tant que l'Autorité palestinienne ne décidera pas elle-même de faire cesser le terrorisme », a déclaré M. Sharon, arguant du « droit à la légitime défense » de l'État d'Israël, dans un discours devant la Knesset (Parlement).

M. Sharon a dressé un parallèle entre l'offensive américano-britannique en cours contre le régime des talibans en Afghanistan et la lutte menée par son gouvernement contre ce qu'il a appelé « le terrorisme palestinien ».

« Il y a maintenant un front mondial contre le terrorisme, auquel nous avons fait face seuls pendant des années », a-t-il dit.

« Le monde libre s'est éveillé à cette question. La guerre en Afghanistan n'est que la première phase de la guerre contre le terrorisme », a-t-il poursuivi, affirmant qu'il s'agissait aussi d'une guerre « contre le mal ».

À Londres, où il a reçu M. Arafat, le premier ministre britannique Tony Blair, faisant suite au président George W. Bush, a affirmé son soutien à un « État palestinien viable » et a souligné l'urgence d'une relance du processus de paix.

Pour M. Arafat, l'objectif de cette relance est d'« arriver à une solution juste et durable de tous les sujets à l'ordre du jour ».

« Nous sommes contre toutes les formes de terrorisme, y compris le terrorisme d'État », a ajouté le président palestinien, soulignant qu'il ne saurait y avoir « aucun point commun entre notre juste cause et des objectifs et des méthodes injustes », faisant clairement référence aux attentats du 11 septembre aux États-Unis.

Yasser Arafat « est très fort, (mais)



Tony Blair et Yasser Arafat sur la même longueur d'onde.

nous le jugerons sur ce qu'il fait ici et non sur ce qu'il fait pendant des visites à l'étranger », a déclaré Avi Pazner, porte-parole du cabinet israélien.

Devant la Knesset, M. Sharon a défendu les mesures d'allègement du blocus de certaines villes palestiniennes, ainsi que le retrait de l'armée des quartiers d'Abou Snehinah et al-

Cheikh, qu'elle occupait depuis le 5 octobre à Hébron.

Ces mesures ont amené deux formations d'extrême droite (Israël Beite-nou et Union nationale) à quitter le gouvernement israélien, ramenant ainsi de 84 à 76 députés (sur 120) la majorité dont dispose M. Sharon à la Knesset.

EN BREF

FRANCE

Odeur d'élections

■ PARIS — La droite parlementaire française a demandé, hier, la démission du directeur de cabinet du premier ministre Lionel Jospin, en raison d'un livre à paraître demain qu'elle considère comme un « pamphlet scandaleux plein d'une haine personnelle contre le président de la République ». Olivier Schrameck dénonce vivement, six mois avant l'élection présidentielle, la cohabitation dans un ouvrage intitulé *Matignon, rive gauche* où il se présente comme le témoin à charge de ce système institutionnel. Il s'y montre aussi impatient de voir arriver l'heure du combat électoral entre Jacques Chirac (conservateur) et Lionel Jospin (socialiste), même si aucun des deux hommes ne s'est encore officiellement déclaré candidat. Olivier Schrameck affirme notamment qu'après plus de quatre ans de « confrontation sourde et rude » entre les deux hommes, celle-ci « resterait étrangement inachevée si elle ne se concluait pas dans l'affrontement de deux tempéraments, de deux convictions, de deux visions de l'avenir de notre pays ». (AFP)

CORÉE DU NORD

Victimes de l'eau

■ SÉOUL — Un raz de marée et des pluies catastrophiques ont frappé la côte est de la Corée du Nord, faisant « des centaines de victimes » la semaine dernière, a rapporté, hier, l'agence officielle de Pyongyang. Le port de Wonsan a été noyé par la pluie le 9 octobre avant d'être victime d'un raz de marée le lendemain. Des milliers d'habitations ont été détruites, des routes, usines et des rivières inondées ou emportées. Les dégâts sont pires que lors d'autres catastrophes. (AFP)

AMÉRIQUE LATINE

Meurtres impunis

■ WASHINGTON — La plupart des assassinats de journalistes en Amérique latine restent impunis, a dénoncé hier la Société interaméricaine de presse (SIP), à l'occasion de sa 57^e assemblée annuelle à Washington. « Pendant les 13 dernières années, 243 journalistes ont été assassinés » en Amérique latine, a déclaré le président de la Commission contre l'impunité, Alberto Ibarguen. M. Ibarguen a rappelé les meurtres récents d'au moins sept journalistes colombiens, ainsi que d'un Mexicain, d'un Costaricien, d'un Bolivien, d'un Guatémaltèque et d'un Brésilien. La commission de la SIP « a enquêté sur 34 assassinats, dont 15 sont examinés par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme », a-t-il ajouté. M. Ibarguen a notamment accusé le gouvernement colombien de ne pas utiliser « tous les moyens pour éclaircir ces affaires et amener devant la justice les auteurs des assassinats des journalistes colombiens Cano et Catalan ». (AFP)

BOLIVIE

Sans terre fâchés

■ LA PAZ — Cinq policiers ont été blessés, dont deux grièvement, et 15 autres pris en otages après des affrontements avec des membres du mouvement, essentiellement indien, des Paysans sans terre dimanche soir dans l'est de la Bolivie, a-t-on appris hier de source officielle à La Paz. Deux patrouilles de police ont été attaquées à coups de pierres et de bâtons par des membres du mouvement, constitué principalement d'Indiens guarani et quechua, dans la soirée de dimanche, dans la région tropicale de El Choro. Les patrouilles de police avaient été dépêchées dans la région pour faire évacuer une réserve forestière occupée illégalement par les Indiens. Ceux-ci demandent aux autorités de légaliser leur installation ou de leur octroyer d'autres terres afin qu'ils puissent les cultiver. (AFP)

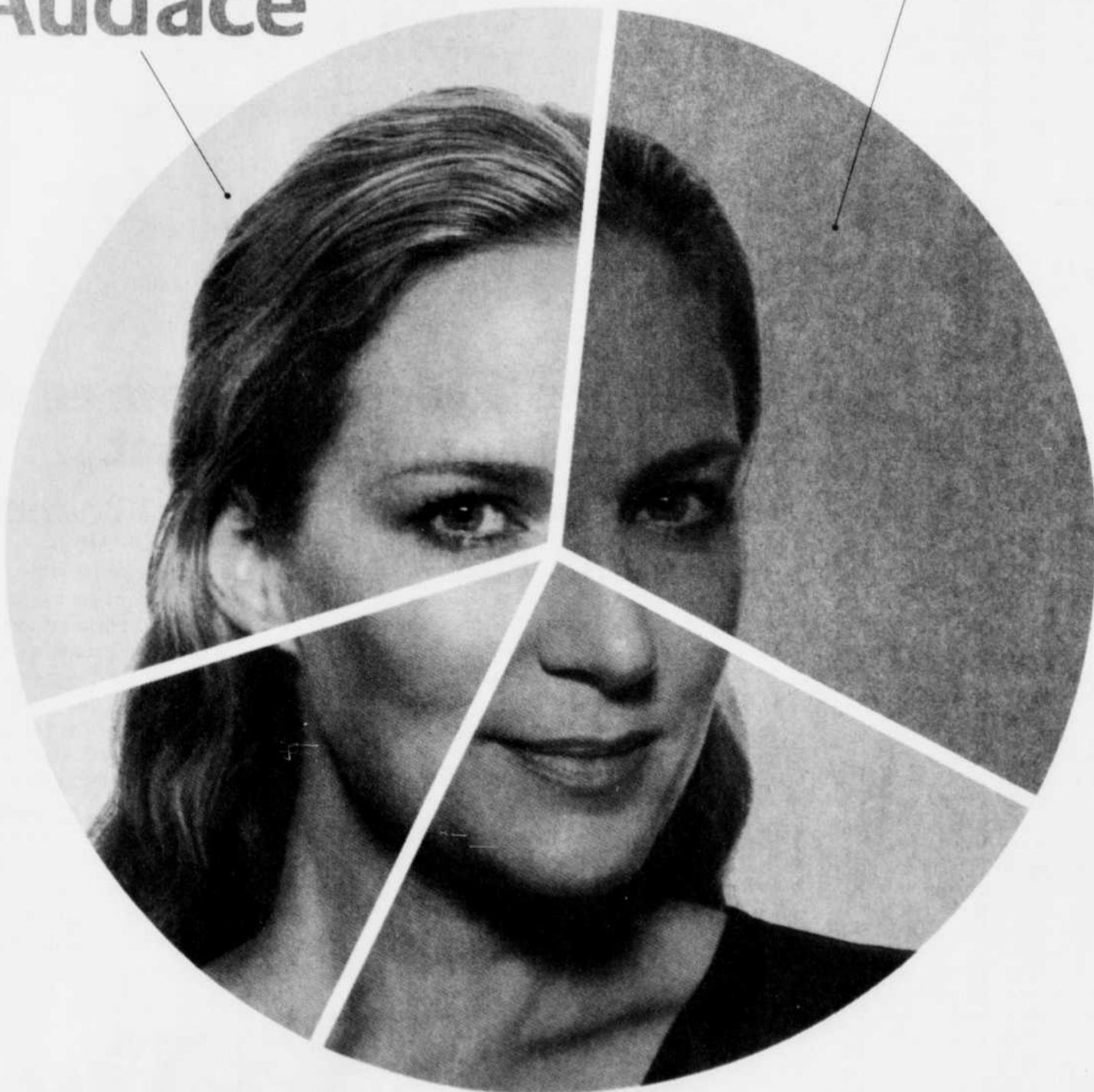
ITALIE

Sommet reporté

■ ROME — Un porte-parole de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé, hier, qu'« étant donné la situation internationale actuelle », le Sommet prévu du 5 au 9 novembre à Rome était reporté à juin 2002. Le conseil de la FAO devrait confirmer cette décision bientôt. Le gouvernement italien s'opposait à la tenue du Sommet dans la capitale depuis la mort d'un manifestant pendant les émeutes du G8 de Gènes en juin. (AP)

Audace

Prudence



De solides qualités qui nous placent parmi les meilleurs gestionnaires de fonds en Amérique.

Il en faut de l'audace et de la prudence pour faire fructifier plus de 100 milliards de dollars d'actif. Il en faut pour investir sur les cinq continents, dans les secteurs économiques les plus prometteurs.

Chez CDP Capital, la plus grande équipe spécialisée au Canada met son audace et sa prudence à profit.



CDP Capital

Le gestionnaire de fonds de la Caisse de dépôt et placement du Québec

cdpcapital.com

L'Inde bombarde les Pakistanais au Cachemire

JAMMU, Inde (d'après AP) — Mettant fin à 10 mois de calme au moment de la visite du secrétaire d'État américain Colin Powell destinée à apaiser les tensions dans cette zone, l'armée indienne a annoncé, hier, avoir bombardé et détruit 11 postes de l'armée pakistanaise de l'autre côté de la ligne du cessez-le-feu au Cachemire.

Le chef d'état-major indien P.C. Das a déclaré que « les positions pakista-

naïses (avaient) été lourdement bombardées », dans les zones frontalières d'Akhnoor et de Mendar, et qu'il s'agissait de représailles. Un porte-parole de l'armée pakistanaise qui a requis l'anonymat a démenti ces informations, mais la police pakistanaise, en revanche, les confirmait.

Selon Das, les forces indiennes ont tiré au mortier, à l'artillerie, à la grenade, au lance-flammes, lancé des ro-

quettes et ont détruit 11 postes pakistanais le long de la « ligne de contrôle », née du cessez-le-feu de 1972.

« Nous avons commencé une action punitive, à la suite d'une décision mûrie... S'il y a ne serait-ce qu'une odeur de tentative pakistanaise de procéder à des infiltrations ou de poser des bombes sur notre territoire, nous lancerons des actions bien plus sévères. »

Au Cachemire pakistanais, un responsable de la police a quant à lui confirmé que les Indiens bombardaient des positions pakistanaises dans les secteurs de Poonch et Kotli.

« Je crois qu'il est très important que l'Inde et le Pakistan mettent une sourdine pendant nos activités en Afghanistan, et d'ailleurs pour toujours », a lancé le président américain George Bush.

Son secrétaire d'État Colin Powell, venu du Pakistan, est attendu ce soir à New Delhi où il doit rencontrer le premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee.

Ce dernier avait laissé entendre la semaine dernière que l'armée pourrait lancer une offensive de grande envergure pour mettre fin à l'insurrection islamiste, qui a fait au moins 30 000 morts depuis 1989.

Tokyo s'excuse mais...



Le premier ministre Koizumi a offert, hier, les plus complètes excuses jamais présentées par un dirigeant japonais à la Corée du Sud pour les brutalités de la période coloniale, mais sa visite à Séoul s'est heurtée à de vives manifestations de rue et à un boycottage de parlementaires. « Je présente sincèrement mes excuses pour la souffrance et la peine que le Japon a imposées au peuple coréen sous le régime colonial japonais », a déclaré M. Junichiro Koizumi lors d'une visite dans une ancienne prison de l'armée et de la police impériales transformée en musée du souvenir. Il effectuait hier une visite d'une journée à Séoul, destinée à apaiser un récent regain de tension avec la péninsule, colonisée entre 1910 et 1945. Des centaines de manifestants ont protesté contre sa venue au musée de Sodaemon, sur les lieux où des Coréens qui luttèrent pour leur indépendance ont été torturés et exécutés. Criant des slogans dans des haut-parleurs, ils ont réussi à couvrir en partie sa voix, mais M. Koizumi n'a pas interrompu son discours.

Crise insoluble en Haïti ?

■ PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — Le secrétaire général adjoint de l'Organisation des États américains (OEA), l'Américain Luigi Einaudi, a quitté Haïti sans que les négociations inter-haïtiennes n'aient pu déboucher sur un accord pour trouver une issue à la crise politique.

Les deux parties antagonistes, la formation du président Jean-Bertrand Aristide, la Famille Lavalas, et la Convergence démocratique qui regroupe les principaux partis de l'opposition ont buté notamment sur la question des dates des élections contestées (locales et législatives) à refaire, précise-t-on de même source.

« Nous avons eu une coopération très importante des membres de la Convergence démocratique (opposition) et je ne vais pas nier qu'il y a eu des moments difficiles avec certains membres de Famille Lavalas (le parti au pouvoir) », a déclaré M. Einaudi devant la presse avant son départ, dimanche.

Le diplomate, parfaitement francophone, était arrivé jeudi à Port-au-Prince pour relancer les négociations inter-haïtiennes afin de sortir de la crise politique qui prive Haïti, depuis mai 2000, de plusieurs centaines de millions de dollars d'assistance internationale.

M. Einaudi a indiqué qu'il reviendrait dans quelques semaines à Port-au-Prince, soulignant que cette « interminable crise ne peut plus durer ».

La crise politique haïtienne a pour origine les élections législatives et locales contestées du 21 mai 2000.

Dans l'attente d'une solution entre les parties antagonistes, les États-Unis ont cessé leur aide au gouvernement, n'octroyant leur assistance qu'aux Organisations non gouvernementales (ONG) tandis que l'Union européenne (UE) a réduit la sienne alors que plusieurs centaines de millions de dollars notamment de la Banque interaméricaine de développement (BID) sont gelés.

BRUTALITÉS POLICIÈRES

Parallèlement, le Centre oecuménique des droits humains a protesté, hier, contre des brutalités policières subies vendredi dans le quartier populaire de Cité Soleil, à Port-au-Prince, par Jean-Robert Delciné, un journaliste de Radio Haïti Inter, une station privée de la capitale.

M. Delciné, témoin involontaire d'une opération policière « musclée » a été mis en joue, puis frappé par un inspecteur et un commissaire et a vu son matériel d'enregistrement confisqué, rapporte le Centre oecuménique sous la signature de son responsable, Jean-Claude Bajoux, un opposant historique à la dictature des Duvalier (1957-1986).

« Ce cas s'ajoute à une liste déjà longue où des journalistes ont été victimes de la brutalité de membres de la police qui s'arrangent ensuite pour garder l'anonymat », indique Bajoux.

Notre prix est plus bas



- Moteur V6 3,1 L de 170 HP alliant performance et économie d'essence
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Système de freinage antiblocage aux 4 roues
- Suspension indépendante et roues de 15 po
- Régulateur de vitesse
- Lecteur CD
- Verrouillage des portes automatique et programmable avec dispositif antiverrouillage
- Vitres, rétroviseurs et coffre à commandes électriques
- Dispositif antivol PASSLock
- Télédéverrouillage des portes
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable
- Verrouillage de sécurité pour enfants aux portes arrière
- Moulures latérales
- Chauffe-moteur
- Protection antidécharge de la batterie
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Volant inclinable
- Assistance routière

19 998\$*
ou 268\$/mois**
location 48 mois

LA MALIBU DE CHEVROLET



La route. Sans le doute.



Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquent aux Malibu neuves sélectionnées 2002 en stock telles que décrites ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *À l'achat, préparation incluse, transport (830\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. **Sous réserve de l'approbation du crédit de GMAC. Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec un versement initial ou échange équivalent de 2 742\$. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 325\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus de renseignements, voyez votre concessionnaire participant, visitez le gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

Un rapport de l'ONU évoque un «génocide silencieux» de la faim

GENÈVE (AFP) - Un rapporteur des Nations unies a qualifié hier la faim de «génocide silencieux» et de «crime contre l'humanité», estimant que les efforts internationaux pour éliminer la malnutrition ont échoué.

À la veille de la Journée mondiale de l'alimentation, Jean Ziegler, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation, a déclaré que cent mille personnes meurent chaque jour de la faim et de ses effets, en dépit de données du Programme alimentaire mondial (PAM) indiquant qu'il y a assez de ressources pour nourrir 12 milliards de personnes, soit le double de la population actuelle de la planète.

«Il n'y a là ni fatalité ni loi supérieure ou décret de Dieu, il y a assassinat. Pour chaque victime de la faim, il y a un assassin, nous sommes en face d'un massacre délibéré, quotidien, qui se fait dans une sorte de normalité glacée», a-t-il dit dans une conférence

de presse.

«Demain, journée mondiale de l'alimentation, il n'y a rien à célébrer», a-t-il dit.

Dans un rapport qui doit être présenté à l'Assemblée générale à New York le 5 novembre, M. Ziegler écrit: «le rapporteur spécial estime que le génocide silencieux perpétré par la faim est un crime contre l'humanité, car le monde n'a jamais été aussi riche et pourrait aisément nourrir la planète».

M. Ziegler a rappelé que les gouvernements s'étaient mis d'accord en 1996 sur l'objectif de réduire le nombre des victimes de la famine et de la malnutrition chronique de moitié en 15 ans.

«Le résultat a été que non seulement les efforts pour réduire la faim ont complètement échoué, mais que la faim a augmenté, a-t-il dit.

M. Ziegler a demandé que soit mise en place une protection légale de l'ap-

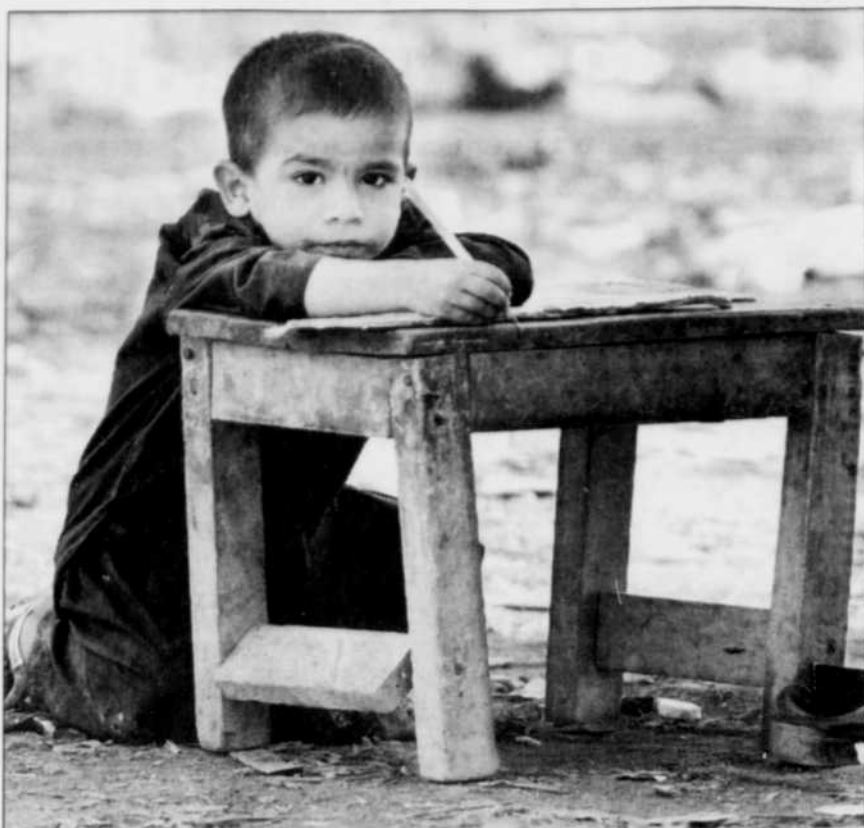
provisionnement en nourriture durant les conflits armés.

Il faut «interdire d'utiliser contre les personnes civiles la famine comme méthode de combat», ainsi que les déplacements forcés.

Le respect des règles en matière d'assistance humanitaire doit être aussi assuré, afin que l'aide ne soit pas bloquée, détournée ou retardée, a-t-il dit.

Le rapport estime que les règles commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont injustes et que les pays en développement doivent bénéficier d'une protection spéciale assurant leur sécurité alimentaire.

La «Journée mondiale de l'alimentation» est célébrée chaque année. Plus de 300 millions d'enfants dans le monde souffrent de faim chronique, la plupart d'entre eux étant des filles, a indiqué le PAM dans un communiqué hier.



Le rapport dénonce l'utilisation de la famine «comme méthode de combat».

Une chercheuse dénonce un trafic de Ritalin chez les jeunes

TORONTO (PC) — Des reportages ont révélé que des enfants traités au Ritalin se faisaient extorquer ou voler leur médicament à l'école. Mais le problème le plus grave, a constaté une chercheuse de Halifax, est que certains d'entre eux vendent ou donnent des doses de Ritalin, un stimulant.

«Alors que les médias se sont concentrés sur le vol et la coercition, il semble que la vente ou le don de médicaments soient plus courants», a observé le docteur Christiane Poulin, qui enseigne en santé communautaire à l'Université Dalhousie de Halifax, en Nouvelle-Écosse.

D'une certaine façon, cette donnée est rassurante, en ce qu'elle indique que le problème n'est pas principalement que des enfants se font tabasser pour leur Ritalin, a-t-elle souligné.

Médecins et parents devraient gar-

der l'oeil sur ce médicament, surtout lorsqu'il est prescrit en quantités suffisantes pour plusieurs mois, recommande-t-elle.

UN «BUZZ»

Le Ritalin, qui est un médicament prescrit pour contrôler l'hyperactivité avec déficit de l'attention, peut aussi être détourné de son usage normal pour être transformé en drogue illicite. «Cela donne un «buzz». (...) Parfois, des étudiants universitaires s'en servent pour demeurer éveillés toute la nuit pour étudier en prévision d'examen», explique le Dr Poulin.

Dans une enquête menée auprès de 13 549 étudiants de niveau secondaire des quatre provinces atlantiques, le Dr Poulin a constaté que près de 15 % de ceux auxquels on avait prescrit des

stimulants rapportaient avoir donné une partie de leurs médicaments à quelqu'un, et 7,3 % disaient en avoir vendu des doses. Outre le Ritalin, les médicaments incluaient la Benzédrine et la Dexadrine.

Par ailleurs, 4,2 % ont déclaré s'être fait voler des doses de médicament, et 3 % ont affirmé qu'on les avait forcés à donner de leurs pilules.

Selon le Dr Poulin, c'est la première fois que ces comportements font l'objet d'un constat scientifique rigoureux. «Ce ne sont plus seulement des anecdotes», a-t-elle dit.

Les résultats des travaux de la spécialiste, qui effectue régulièrement des enquêtes sur la consommation de drogue chez les jeunes des provinces atlantiques, paraissent aujourd'hui dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*.

Première canadienne

Des autochtones s'associent à un projet de gazoduc de 3 milliards \$ dans les Territoires du Nord-Ouest

YELLOWKNIFE (PC) — Un consortium de sociétés d'énergie a signé hier une entente accordant à des autochtones du Nord une participation d'un tiers dans un projet de gazoduc, dans la vallée du Mackenzie.

Le consortium, regroupant Imperial Oil, Shell Canada, Conoco Inc et ExxonMobil Canada, a formé un partenariat avec les autochtones de la région, représentés par la Société du gazoduc autochtone de la vallée du Mackenzie.

L'entente, qui a été signée au cours d'une cérémonie à laquelle participaient des leaders autochtones et des écoliers à Ndilo, près de Yellowknife, serait la première du genre au Canada.

«Nos aînés nous ont appris qu'en travaillant ensemble, on fait avancer les choses», a déclaré le chef Peter Liske, des premières nations Dénés de Yellowknife. «Le partenariat d'aujourd'hui avec le groupe de producteurs est un grand pas en avant pour les autochtones des Territoires du Nord-Ouest.»

Le projet de 3 milliards \$ prévoit acheminer le gaz du Nord jusqu'aux marchés du Sud. Le processus réglementaire, comportant notamment une évaluation de l'environnement, pourrait prendre jusqu'à cinq ans. La construction pourrait durer ensuite de trois à cinq ans avant que le gazoduc ne devienne opérationnel.

Ce n'est cependant pas le seul gazoduc proposé pour le gaz des régions du Nord. Un projet rival, prévoyant un gazoduc qui passerait surtout en Alaska, est appuyé par les États-Unis.

L'appui des autochtones était un élément crucial dans le plan de développement des sociétés d'énergie.

«Nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts à construire une relation respectueuse avec les autochtones du Nord et les producteurs», a déclaré K. C. Williams, premier vice-président d'Imperial Oil, au nom du groupe de producteurs.

Le protocole d'entente contient des dispositions assurant une participation d'un tiers à la Société du gazoduc autochtone de la vallée du Mackenzie si le projet va de l'avant, a ajouté M. Williams.

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Stephen Kakfwi, a indiqué que le travail le plus difficile était encore à venir.

«Le gouvernement fédéral, a-t-il déclaré, doit maintenant répondre à nos de-

mandes et investir dans les infrastructures, la formation et le soutien opérationnel.»

Un accord était intervenu entre les autochtones et le consortium en mai dernier. La signature de l'entente a cependant été retardée parce que plusieurs communautés autochtones — dont les premières nations Deh Cho — refusaient d'apposer leur signature, alléguant que certaines revendications concernant leurs droits ancestraux n'étaient pas réglées.

Les producteurs ont décidé d'aller de l'avant à la suite d'une rencontre, plus tôt ce mois-ci, entre le ministre des Affaires indiennes, Robert Nault, et M. Williams. «Nous reconnaissons que certains leaders n'ont pas encore décidé de signer et que quelques autres ont refusé de le faire.»

«Nous souhaitons travailler avec tous les gens du Nord, qu'ils aient ou non décidé, actuellement, de participer au partenariat», a déclaré M. Williams.

Un consortium qui prévoit construire un gazoduc dans la vallée du Mackenzie

La pilule contraceptive associée à un affaiblissement des os

HELEN BRANSWELL
Presse canadienne

TORONTO (PC) — La pilule contraceptive est associée à une réduction de la densité osseuse chez les femmes qui l'ont utilisée, indique une recherche qui a été rendue publique hier.

Un article paru dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* rapporte qu'il pourrait exister un lien entre l'utilisation de la pilule et une réduction de la densité osseuse chez les femmes pré-ménopausées.

Si cette densité réduite devait se poursuivre jusqu'à la post-ménopau-

se de ces deux groupes de femmes, les chercheurs ont constaté que celles qui avaient pris la pilule avaient une densité osseuse moins importante. Et il ne semblait y avoir aucune différence entre les utilisatrices à long terme et les femmes qui n'avaient pris la pilule que pendant un an ou deux.

La Dre Jerilyn Prior et ses collègues précisent qu'à cette étape-ci, ils ne peuvent affirmer de façon certaine que l'utilisation de la pilule contraceptive entraîne une diminution de la densité osseuse chez les utilisatrices.

«Tout ce que nous pouvons dire actuellement, c'est qu'elle y est associée», dit la chercheuse. Le groupe de femmes sera suivi durant une période de cinq ans, ce qui devrait permettre de donner des résultats plus concluants.

Elle précise cependant que les femmes qui prennent la pilule devraient peut-être songer à adopter certaines mesures préventives contre la perte de densité osseuse, en prenant par exemple des suppléments de calcium et de vitamine D, en faisant de l'exercice et en évitant les pertes de poids excessives.

«Je pense qu'il vaut mieux faire preuve de prudence, et les femmes qui considèrent la pilule comme le meilleur moyen de contraception pour elles devraient probablement y songer», dit-elle.

Un risque de 20 à 30% plus élevé de se fracturer les os

POUR CEUX
qui en
veulent
PLUS



Séminaire Saint-François

4900, Saint-Félix, Saint-Augustin Québec G3A 1X3

Tél.: 418-872-0611 Télécop.: 418-872-5845

www.ssf.com

GRÈVE DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Pierre Moreau, candidat au rectorat, se dit inquiet de la tournure des négos

« Ce n'est pas de la négociation, c'est de la capitulation, a rétorqué Jacques Samson. En attachant le congé de cotisation à la création de postes, on croyait que les négos pourraient se poursuivre. » À sa grande surprise, l'assemblée générale a rejeté en bloc toutes discussions sur le sujet. Cet aspect des négociations s'inspire de l'entente conclue entre l'Université de Montréal et ses professeurs. Jacques Samson garde espoir.

Colette Estelle

Cosy
DÉCORATION

Pour une nouvelle
ambiance à la maison
ou au bureau...

2030, boul. Laurier, Sillery
682-2377

1037960

Garantie de 5 ans/100 000 km**
sur la groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100 000 km**.

LE SEUL ET UNIQUE

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep...

Régistré
IMPORTER & VENDRE

* 1,8 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur tous les Jeeps Grand Cherokee 2002. ** Taux mensuel jusqu'à 64 mois statique pour le Jeep Liberty Sport 64 2002 avec assurance 278 et le Jeep Grand Cherokee Limited 40 2002 avec assurance 256. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Location pour usage personnel uniquement. Immobilisation, assurance, droits sur pneus neufs, frais d'inscription au Régistre des droits personnels et rétrocessionnaires et taxes en sus. Aucun rachat résolu. Le locataire est responsable de l'accident et du programme d'entretien. 15 500 km, au total de 15 à 20 kilomètres. 15 à 20 kilomètres est alloué au titulaire du contrat. Le locataire est responsable de l'entretien et du programme d'entretien. Photos à titre illustratif seulement. ** Ce contrat est un "contrat de location" et non un "contrat de vente". Les conditions s'appliquent. ** Plus d'informations à l'adresse: 1-800-368-2262 ou à la location de tout véhicule neuf. 2 Remise sur diplômes de 500 \$ à la location sur 100 000 \$ à l'achat. Voir votre concessionnaire pour plus de détails et les conditions. Jeeps, est un marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, affiliée aux sociétés de DaimlerChrysler Corporation. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation. Une filiale et propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Toutes les autres marques, la propriété sont des sociétés de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, le Québec

FRAUDE DU MARCHÉ CENTRAL

Début de l'enquête préliminaire de Jean-Alain Bisailon

RICHARD HÉNAULT
RHénault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Après les témoignages de quatre religieuses, le délateur Jean-Pierre Cantin devrait faire son entrée demain à l'enquête préliminaire de Jean-Alain Bisailon, l'homme d'affaires de Montréal accusé d'avoir pris part à la vaste fraude de près de 100 millions \$ aux dépens de deux communautés religieuses.

L'enquête a débuté hier et, d'entrée de jeu, le procureur de la Couronne, M^{re} Paul Roy, a indiqué au juge Bernard Lemieux qu'il aura cinq témoins à faire entendre. Il s'agira d'abord de deux religieuses de chacune des communautés présumées victimes de la fraude, les Soeurs du Bon Pasteur, de Québec, et les Soeurs du Bon Conseil, de Chicoutimi. D'après les prévisions du procureur, ces témoignages prendront deux jours au total.

Par la suite, le témoignage de l'ex-avocat Jean-Pierre Cantin devrait être le plus long, non seulement à cause de

l'implication directe de celui-ci dans la fraude, mais aussi parce qu'il sera accompagné du dépôt de plusieurs dizaines de documents. En tout, la preuve du ministère public durera plus d'une semaine, a déclaré M^{re} Roy. Ceci étant dit, l'avocat du prévenu, M^{re} Bruno Pateras, a demandé une ordonnance de non-publication interdisant dès lors aux médias de rapporter au public le teneur de tous les témoignages entendus à l'enquête préliminaire.

La fraude dans ce dossier est évidemment celle survenue dans le dossier du Marché central, à Montréal. En ce qui

concerne Bisailon, il fait face à un chef d'accusation de fraude et à un de vol aux dépens de chacune des communautés religieuses. Il est aussi accusé de corruption de Denis Schmouth, un de ses présumés complices et autrefois comptable des Soeurs du Bon Pasteur.

AVEUX

Si Schmouth est présentement dans l'attente de son procès, Cantin, lui, est passé aux aveux et il a accepté de collaborer avec les autorités dans les causes des deux autres. En septembre 2000, il a été condamné à 65 mois de pénitencier. Le juge lui a en outre ordonné de rembourser 5 millions \$ aux deux congrégations de religieuses, montant qui correspond à la part de l'ancien avocat dans la fraude de 100 millions \$.

D'après la preuve faite à l'enquête sur mise en liberté provisoire de Cantin, les trois présumés complices auraient réussi à faire investir 87 millions \$ aux religieuses, dont 20 millions \$ auraient

été détournés dans des comptes appartenant à Cantin et Bisailon. L'homme d'affaires de 58 ans est demeuré en liberté provisoire à la suite de sa comparution. Pour ce faire, il avait dû déposer une traite bancaire de 100 000 \$ et une tierce personne a dû souscrire un engagement de 300 000 \$.

En mai dernier, il a demandé au tribunal d'ordonner un arrêt des procédures en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Il se disait l'objet d'une vaste campagne médiatique par Radio-Canada et par l'un de ses journalistes. Selon lui, la SRC l'avait condamné aux yeux du public et il y avait atteint à la règle du *sub judice*, de sorte qu'il ne pourrait avoir de procès devant un jury impartial.

Le juge Richard Grenier, de la Cour supérieure, a estimé que cette requête était prématurée. Le tribunal y était toutefois allé d'un certain rappel à l'ordre des médias: « Une fois les accusations déposées, les médias devraient



Jean-Alain Bisailon

user de prudence et se contenter de rapporter ce qui se passe devant les tribunaux. Le tribunal ne veut en aucune façon limiter le droit du public à l'information, mais c'est son devoir de rappeler les règles de justice naturelle protégées par le *sub judice*. »

L'ère de la « nouvelle » Thetford Mines débutera jeudi

Coleraine songe à s'y joindre

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — C'est finalement le jeudi 18 octobre que sera officialisée la fusion entre Thetford Mines et ses voisines de Black Lake, Thetford-Sud, Robertsonville et Pontbriand en une nouvelle entité municipale de 27 378 habitants.

La nouvelle ville de Thetford Mines deviendra la troisième plus peuplée de la région Chaudière-Appalaches derrière Lévis et Saint-Georges. Elle pourrait cependant passer au deuxième rang puisque la ville voisine de Coleraine, qui compte environ 1600 habitants, a déjà démontré un intérêt à se joindre au regroupement.

« Il n'y a pas encore eu de consultation officielle, mais il y a véritablement une tendance du côté de Coleraine à aller vers une fusion avec la nouvelle Thetford Mines », expliquait cette semaine le député provincial de Frontenac, Marc Boulianne, qui a participé avec les élus de Coleraine à une réunion d'information sur le sujet.

MAIRE À TEMPS COMPLET

La nouvelle ville sera dirigée par le maire de Thetford Mines, Laurent Lessard et 12 conseillers représentant les anciennes municipalités. Les premières élections générales auront lieu le 5 mai 2002.

Le maire Lessard a d'ailleurs réaffirmé que la gestion d'une municipalité de cette importance nécessiterait que le siège de maire devienne un poste à temps complet. « Je crois que c'est nécessaire, car il y aura beaucoup de travail à faire. Je le suggérerai au conseil provisoire, mais ce sera le peuple qui aura le dernier mot », a-t-il dit.

Quant aux 156 employés municipaux des quatre anciennes entités municipales, ils seront tous intégrés à la nouvelle ville et devront décider quelle sera leur accréditation syndicale en plus d'établir les modalités d'harmonisation d'ici un an.

EN BREF

VILLE DE QUÉBEC

Nomination de cadres

■ QUÉBEC — Le comité de transition de la Ville de Québec vient de nommer les cadres des services des communications et de l'environnement de la nouvelle ville. Les adjoints de Richard Sévigny aux communications seront Gilles Noël, de Sainte-Foy, (conception, production et mise en marché), Yves Marchand de Beauport (services conseils et consultation) et Sylvain Hénault de Québec, conseiller cadre et adjoint au directeur. À l'environnement, sous la direction de Michel Lagacé, François Proulx de Québec sera responsable des laboratoires, René Gélinas de la CUQ, de la qualité de l'eau, Jacques Grantham de Québec, foresterie urbaine et horticole, Jean-Yves Bédard de Québec, foresterie urbaine et Pierre Breton de la CUQ, conseiller cadre. R.F.

Louez une Cavalier ou une Alero 2002

Comptant 0\$
Dépôt de sécurité 0\$

Première mensualité 0\$

2 portes			4 portes		
Cavalier Z22	226\$/mois	- Moteur 2.2 L 14 de 115 HP • Boîte manuelle - Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Aileron arrière • Roues de 14 po	Cavalier VL	226\$/mois	- Moteur 2.2 L 14 de 115 HP • Boîte manuelle - Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Roues de 14 po
Cavalier Z22 Plus	276\$/mois	Modèle Cavalier Z22 avec en plus : - Climatiseur • Roues de 15 po en aluminium - Lecteur CD • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Groupe d'instrumentation - Volant inclinable • Moulures latérales	Cavalier VLX	276\$/mois	Modèle Cavalier VL avec en plus : - Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Climatiseur • Lecteur CD - Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Groupe d'instrumentation - Moulures latérales
Alero GX	319\$/mois	- Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie - Freins à disques et système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur - Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse avec commande sur le volant - Aileron arrière • Roues de 15 po en aluminium - Dispositif antivol PASSLock • Portes et coffre à commandes électriques • Siège du conducteur avec réglage électrique en hauteur • Banquette arrière à dossier divisé rabattable • Suspension indépendante aux 4 roues • Volant inclinable	Alero GX	319\$/mois	- Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie - Freins à disques et système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse avec commande sur le volant • Dispositif antivol PASSLock • Portes et coffre à commandes électriques • Siège du conducteur avec réglage électrique en hauteur • Banquette arrière à dossier divisé rabattable • Volant inclinable - Roues de 15 po

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujettes au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. Conditions applicables à la location seulement. La première mensualité (taxes incluses) est défrayée par General Motors. * Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour obtenir plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

LES CANDIDATS À LA MAIRIE FACE AUX ÉTUDIANTS

L'Allier promet aux jeunes et aux aînés de geler les tarifs d'autobus

M^{me} Boucher répète qu'elle ne fera pas une campagne de promesses

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ **SAINTE-FOY** — Jean-Paul L'Allier promet de geler pendant quatre ans les tarifs de la Société de transport de la communauté urbaine de Québec pour les jeunes et les aînés. L'intégration des services avec la Rive-Sud pour un tarif unique sera un des premiers dossiers à régler, ajoute le maire de Québec.

Le candidat à la mairie de la ville nouvelle a fait ces promesses lors de sa participation à la rencontre avec les étudiants de l'Université Laval organisée par Radio Campus Laval. Andrée Boucher a aussi participé à la rencontre, qui n'était pas un débat. Chaque candidat a fait face aux étudiants pendant une heure, l'un après l'autre. Les étudiants se sont massés nombreux dans l'agora du pavillon Alphonse-Desjardins.

De toute évidence, la foule était plus sympathique à l'endroit de Jean-Paul L'Allier. Le maire de Québec a fait son entrée sous des applaudissements nourris. La mairesse de Sainte-Foy a eu droit à des applaudissements de politesse, et à quelques huées. Les questions de l'assistance destinées à Jean-Paul L'Allier étaient également plus complaisantes que celles posées à Andrée Boucher.

La mairesse de Sainte-Foy a parlé de l'importance du transport en commun, sans toutefois se prononcer sur les tarifs. Pour elle, le transport en commun doit être efficace et à un coût abordable, pour « qu'on n'ait pas envie de prendre notre voiture ». En

conférence de presse, après la rencontre, elle a parlé d'une autre promesse en l'air de son adversaire. Elle a répété qu'elle ne ferait aucune promesse durant la campagne électorale. Elle veut attendre d'avoir analysé le premier budget de la ville nouvelle.

LA MAIRESSE PARLE ANGLAIS

Au début de la campagne électorale, un candidat de l'équipe L'Allier a lancé que la mairesse de Sainte-Foy dénonçait les nombreux voyages de son adversaire parce qu'elle n'aurait pas pu y participer, ne parlant pas anglais. Interrogée sur le sujet, M^{me} Boucher a répondu en anglais à la question, parlant pendant plusieurs minutes, offrant même de faire le reste de la rencontre en anglais.

Après la rencontre, la mairesse de Sainte-Foy a dit constater que les rumeurs à son sujet sont tenaces. Elle a tenu à préciser que lors de ses études à l'Université Laval, elle a étudié la philosophie en anglais.

Plusieurs sujets de discorde entre les deux candidats depuis le début de la campagne électorale ont été repris par les étudiants, dont celui des voyages à l'étranger. Pour la mairesse Boucher, il ne faut pas utiliser des prétextes pour voyager, mais faire uniquement des voyages utiles.

Le maire L'Allier a précisé que 80 % des voyages à l'étranger sont payés par d'autres sources que la Ville de Québec, dont plusieurs organismes de promotion économique ou l'Association des villes du patrimoine mondial, a-t-il donné en exemple. « Ce n'est pas au Réno-Dépôt de Québec qu'on va vendre notre fibre optique », a-t-il lancé.

Dans son point de presse après la rencontre, la mairesse de Sainte-Foy a parlé « d'une campagne sale » de la part de ses adversaires. « On essaie de faire dévier les débats sur des insignifiances, comme mon rouge à lèvres », a-t-elle dit. Elle en a assez des attaques personnelles contre elle ou contre les membres de son équipe.

Elle en veut pour preuve le contenu de la page de présentation du site Internet de ses adversaires. Dans le petit mot signé par Jean-Paul L'Allier, on peut lire que « plusieurs, je dirais même la majorité des candidats de madame Boucher, qu'elle a tous choisis elle-même, ont fait leur temps. Ils sont passés date ».



M. L'Allier a profité de la rencontre organisée par Radio Campus Laval pour y aller de quelques promesses.



La mairesse de Sainte-Foy a parlé de l'importance du transport en commun, sans se prononcer sur les tarifs.



L'assistance, lors de ces rencontres successives de M. L'Allier et de M^{me} Boucher avec les étudiants, était nombreuse. Mais force est de constater que le premier bénéficiait nettement plus de la faveur populaire que son adversaire.

PAYEZ ET EMPORTEZ



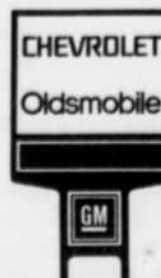
Achetez une Cavalier ou une Alero 2002 à prix spécial

Cavalier à partir de 12 498 \$*

Alero à partir de 19 998 \$*

2 portes			4 portes		
Cavalier Z22	12 498 \$*	• Moteur 2.2L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Aileron arrière • Roues de 14 po	Cavalier VL	12 498 \$*	• Moteur 2.2L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Roues de 14 po
Cavalier Z22 Plus	16 698 \$*	Modèle Cavalier Z22 avec en plus : • Climatiseur • Roues de 15 po en aluminium • Lecteur CD • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Groupe d'instrumentation • Volant inclinable • Moulures latérales	Cavalier VLX	16 698 \$*	Modèle Cavalier VL avec en plus : • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Climatiseur • Lecteur CD • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Groupe d'instrumentation • Moulures latérales
Alero GX	20 588 \$*	• Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Freins à disques et système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse avec commande sur le volant • Aileron arrière • Roues de 15 po en aluminium • Dispositif antivol PASSLock • Portes et coffre à commandes électriques • Siège du conducteur avec réglage électrique en hauteur • Banquette arrière à dossier divisé rabattable • Suspension indépendante aux 4 roues • Volant inclinable	Alero GX	19 998 \$*	• Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Freins à disques et système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse avec commande sur le volant • Dispositif antivol PASSLock • Portes et coffre à commandes électriques • Siège du conducteur avec réglage électrique en hauteur • Banquette arrière à dossier divisé rabattable • Volant inclinable • Roues de 15 po

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur



Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. *Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. À l'achat, préparation incluse, transport (Cavalier : 795 \$, Alero : 830 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour obtenir plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

Le ? saviez-vous Les coopératives québécoises : des actifs de plus de 78 milliards \$

Conseil de la coopération du Québec Industrie et Commerce Québec

ÉDITORIAL

Président et éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Ottawa ratisse large

Une loi antiterroriste aurait-elle empêché la destruction du World Trade Center? C'est douteux. Plusieurs terroristes résidaient aux États-Unis depuis plusieurs années. Ils menaient une vie sans histoire. Le succès de leur opération est davantage le résultat du laxisme des services américains de renseignements que de l'inefficacité des lois actuelles.

Mais les situations de crise sont souvent prétexte à des changements qui dépassent les besoins réels. Depuis hier, le gouvernement canadien est donc engagé dans l'étude d'un projet de loi visant à contrer le terrorisme. Les parlementaires qui débattront de ce projet doivent garder en tête que le texte, qui répond à une situation exceptionnelle, deviendra une loi avec laquelle les Canadiens et non seulement les terroristes devront composer. S'il est facile de s'entendre sur la nécessité de combattre ben Laden, ce serait une erreur grave que de penser que cette loi ne sera jamais utilisée contre des Canadiens. Or le projet de loi d'Ottawa ratisse large, très large.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Tout d'abord, la définition des actes de terrorisme. Le communiqué de presse du gouvernement stipule que la définition «est circonscrite avec soin afin d'exprimer clairement que déranger un service essentiel n'est pas une activité terroriste si cette perturbation a lieu lors d'une manifestation légale ou d'une grève et n'a pas pour objet de causer de graves blessures à des personnes». Nous avons tous vu, dans le passé, des situations conflictuelles ou des mouvements de protestation qui ne satisfaisaient pas à cette définition. La crise d'Okta et les manifestations du Sommet des Amériques en sont de bons exemples.

La détention préventive est un autre chapitre de ce projet de loi qui fait sourcilier. Un policier aurait le droit d'arrêter une personne et de la faire comparaître devant un juge pour obtenir une détention préventive «s'il existe des motifs raisonnables de soupçonner que la personne est sur le point de commettre une activité terroriste». Une telle clause aurait-elle pu être invoquée contre certains manifestants au Sommet des Amériques? Parions que oui.

De la même manière, les policiers pourraient attendre trois ans avant d'avertir une personne qu'elle a fait l'objet d'une écoute électronique. Pas de problème s'il s'agit d'un membre d'Al-Qaida! Mais peut-on accorder un tel délai aux policiers pour surveiller des militants autochtones, syndicaux ou souverainistes aux discours un peu trop radicaux?

Le projet de loi propose aussi des mesures plus fermes contre la propagande et les crimes haineux. Les tribunaux pourraient ordonner la suppression de propagande haineuse dans les systèmes informatiques tel un site Web. «Les personnes qui ont affiché un tel matériel auraient l'occasion de convaincre le tribunal que le matériel ne constitue pas une propagande haineuse», précisent les documents du gouvernement. Est-ce à dire que le fardeau de la preuve reviendrait à l'accusé?

La guerre contre le terrorisme impose aux gouvernements de prendre des mesures de sécurité efficaces. Un sondage publié récemment dans le *Globe and Mail* montrait que 52 % des Canadiens étaient disposés à sacrifier certaines libertés civiles au profit de la sécurité. Sauf au Québec, où 62 % des répondants étaient contre. Les Québécois n'ont pas oublié la Loi sur les mesures de guerre. Les parlementaires canadiens doivent eux aussi se souvenir des abus passés dans l'étude de ce projet de loi.

De l'usurier à la caisse

Avec les fonds d'entraide qu'il vient de lancer, le Mouvement des caisses Desjardins n'enrayera pas le lucratif marché des prêts sur gages, usuraires. Il offre cependant à des personnes démunies la possibilité de ne pas s'enfoncer davantage dans l'endettement et de se prendre en main.

Fidèle à sa mission, Desjardins lie en effet l'obtention d'un prêt de dépannage à des séances d'éducation à la gestion budgétaire. Le mouvement s'allie à des associations de consommateurs et aux Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) pour mettre sur pied un fonds d'entraide de 500 000 \$. Québec, qui s'est donné comme objectif de lutter contre la pauvreté, fournit 274 000 \$ aux associations pour qu'elles jouent leur rôle éducatif.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Angélisme et coup publicitaire que cette initiative de la première institution financière au Québec? Il est évident que ce n'est pas l'héroïnisme, en manque de sa dose quotidienne, qui ira frapper à la caisse pop pour se faire avancer 500 \$. Le toxicomane n'a que faire, de plus, du petit cours d'économie familial d'une ACEF. Pour lui, les «banquiers» de la rue et des bars demeureront toujours plus accessibles, qu'importe le prix.

Mais pour les personnes et les familles qui éprouvent des difficultés financières temporaires, les caisses et les associations de consommateurs peuvent vraiment représenter une planche de salut. Au lieu d'emprunter à un taux usuraire de 300 % pour l'achat imprévu d'un frigo, la femme monoparentale, qui a peine à joindre les bouts, aura un autre choix qui lui évitera peut-être de recourir aux «services» d'un prêteur sur gages.

En plus de résoudre son problème matériel temporaire, le fait d'être mieux informée sur la façon d'élaborer un budget et de réaliser des économies lui fournira sans doute une plus grande marge financière. Bien sûr, le fonds d'entraide est une goutte d'eau dans l'océan de requins des prêts sur gages et usuraires. Tant mieux s'il évite à certains de s'y noyer.

TOUT A CHANGÉ...



CARREFOUR DES LECTEURS

Grand Dieu, où sommes-nous rendus?

J'ai visionné avec étonnement et grande honte le reportage sur la triste situation dans laquelle vivent nos concitoyens résidant au centre hospitalier Robert-Giffard.

J'ignore par quel cheminement notre société a pu se retrouver à maintenir les plus démunis d'entre nous dans une situation qui n'a tout simplement aucun sens. J'ignore également les efforts que vous, à Robert-Giffard, investissez pour corriger cette situation. Le mien, mon effort se limite à faire appel à votre sens du devoir et vous encourager à poser les gestes nécessaires afin que ces personnes puissent avoir accès au minimum, et le mot est faible.

Je me rappelle, lors de votre assermentation, vous avoir entendu déclarer que votre souci du malade et de ceux qui souffrent serait votre inspiration par-dessus les structures. Eh bien, je crois que l'occasion de passer à l'action vous est offerte. Je souhaite que vous ayez le courage de faire face à la musique et de ne pas chercher, dans un premier temps à tout le moins, l'historique du résultat désolant actuel, à savoir que c'est de la faute de vos prédécesseurs, péquistes ou libéraux, la faute du fédéral, la faute des syndicats, etc.

De grâce, démontrez le même courage que celui du pompier qui arrive devant un sinistre, éteignez l'incendie avant de trouver la cause et ce, contre tous vos points de résistance tant à l'intérieur de votre gouvernement qu'à l'extérieur. La population vous suivra si vous faites preuve de courage dans l'action et non dans les discours. Et puis après tout, si vous ne faites rien, comment ferez-vous pour trouver le sommeil? C'est dans la confrontation face au courage que l'on constate ou non la profondeur d'un homme. Après tout, c'est vous qui avez sollicité et obtenu la confiance de vos concitoyens.

Raymond Lavoie
Sainte-Foy

Les États-Unis et les enfants afghans

À la fin de la conférence de presse télévisée qu'il tenait dans la soirée du 11 octobre 2001, le président des États-Unis s'est adressé aux enfants du pays pour demander que chacune, chacun fasse un don de 1 dollar afin de venir en aide aux enfants afghans.

Quelle attention, quelle grandeur d'âme, quelle charité chrétienne diront certains, convaincus que le gouvernement États-Unis met de l'avant un nouveau type de guerre: la guerre humanitaire. D'autres penseront plutôt: «Ah! Encore cette belle naïveté typique de la population des États-Unis qui commet des impairs et ne sait trop comment se faire pardonner!» Et les mauvaises langues, tous les pisse-vinaigre qui dénigrent les dirigeants États-Unis, y verront une autre manifestation de froid calcul, de cynisme politique, d'anesthésie de l'opinion publique.

Pour ma part, en entendant George W. Bush évoquer ainsi le sort des enfants afghans, je n'ai pu m'empêcher de penser que cet homme ne saisisait manifestement pas ce qu'est le dénuement, la pauvreté, le racisme, une espérance de vie de 40-45 ans — dont la moitié passée dans un camp de réfugiés. Je ne peux qu'espérer que des enfants des États-Unis écrivent à leur président en s'interrogeant sur la vie de ces enfants

soumis aux bombardements, plutôt que de leur faire parvenir un dollar. Une petite lueur d'espoir que des enfants apporteraient en réponse à la demande d'un adulte, de surcroît président de la plus grande puissance de guerre de la planète, qui leur laisse croire que la destruction de toute une vie humaine par la guerre peut être compensée par le don d'un dollar.

Je continue d'espérer qu'un enfant se lèvera et dira au président qu'une vie humaine vaut davantage que quatre vingt-cinq cents, fussent-ils de «l'Amérique-que-Dieu-bénit».

Serge Genest
Québec

Le Canada peut-il aider à exorciser le terrorisme?

Il ne faudrait pas que les chefs militaires et les dirigeants des usines d'armements se poutrent les babines en entendant les déclarations de guerre du président Bush.

Il ne faudrait pas que des hauts gradés élaborent des stratégies pour extirper le mal terroriste avec des relents d'idées du siècle passé. Ce n'est pas avec des canons et des obus que l'on parviendra à débusquer les terroristes diaboliques qui se terrent comme des fantômes ça et là dans 60 pays.

Une bonne partie des fondations de la pyramide terroriste réside dans la production et la vente d'armes tous azimuts. Le Canada est loin d'être en reste dans ce domaine et fait partie des sept principaux exportateurs de matériel militaire aux pays du tiers-monde. Le laxisme latent dont fait preuve le ministère du Commerce extérieur est pervers. La bénédiction que continue à donner le ministère de la Défense nationale aux fabricants de munitions est inadmissible.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas suivi la recommandation de comité permanent de l'environnement qui, en 1999, proposait unanimement un moratoire sur toutes les activités du Centre d'essais et d'expérimentation des munitions de Nicolet? Il a choisi la poursuite du surstockage permanent des munitions pour permettre, dit-il, l'entraînement des soldats pour des guerres virtuelles avec du matériel désuet.

Et pendant ce temps, la révolution des affaires militaires se poursuit dans les officines du ministère de la Défense nationale avec comme résultat la poursuite des achats de munitions inutiles pour 200 millions de dollars par an aux frais des contribuables.

Le Canada n'est-il pas ainsi complice des terroristes en nourrissant de munitions la trentaine de conflits armés à travers le monde sous l'influence du grand frère américain?

La reconversion de l'armée de guerre canadienne en armée de l'environnement, à l'instar de l'armée suédoise, permettrait d'affecter des milliards de dollars à diminuer la pauvreté au Canada et au tiers-monde.

Cela pourrait également aider à exorciser les terroristes.

Philippe Giroul
Pointe-du-Lac

Choisir la paix

En lisant LE SOLEIL du dimanche 7 octobre, j'ai pleuré. J'ai pleuré de voir que ni les Américains ni les pays de l'OTAN n'ont compris.

On riposte aux terroristes en continuant de ne pas regarder les fondements du terrorisme. On répond en uti-

lisant les mêmes fondements que ceux qui sont visés par le terrorisme: le capitalisme et l'hégémonie des pays de l'OTAN. La guerre continuera et elle deviendra mondiale.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand économiste ou philosophe pour comprendre les fondements du terrorisme, mais il est nécessaire de vouloir vraiment comprendre et de choisir la paix. Il n'est pas nécessaire d'être politologue pour comprendre ce que cherchent les terroristes dans leurs actes de violence contre d'autres êtres humains.

Quand on signe des pétitions et des pétitions pour la paix, ou pour tout autre sujet relevant du manque de respect des droits et libertés des personnes, quand nos gouvernements ne comprennent pas ce que le peuple cherche et désire et qu'ils font semblant d'avoir compris dans leurs discours, mais continuent les mêmes actions d'hégémonie, peut-on penser que certains êtres se révoltent et utilisent les mêmes moyens qu'eux sans toutefois avoir les mêmes droits légaux? Le concept de «guerre juste» n'est pas pour tous les êtres humains sur cette terre.

Quand, de plus, on utilise l'argent de la paix pour faire la guerre et redonner un air d'aller à la consommation, qui elle-même est le véritable fondement de cette chère économie qui nous fait tous vivre dans «l'illusion du bonheur», qu'on utilise le merveilleux monde de la communication pour nous nourrir de désirs de consommation de toute sorte, qu'on utilise le monde de la communication pour nous créer des ennemis, en justifiant ainsi ses envies de pouvoir, alors nous continuons de nous nourrir de nos mêmes erreurs du passé sans y changer l'ombre d'un de ces éléments.

Si on veut travailler à arrêter le terrorisme, il faut dès maintenant cesser la guerre et toutes formes de ripostes violentes, économiques comprises. Il faut revoir nos propres fondements et voir comment on les manifeste dans nos actions quotidiennes dans tous les domaines de nos activités. Si on choisit la paix, il faut la faire!

Helène Tremblay
Lévis

La partie s'achève-t-elle?

Avez-vous déjà joué au Monopoly? On y acquiert des propriétés et on gagne ou on perd de l'argent en déplaçant son pion à coups de dés sur une sorte de route parsemée d'embûches et de coups fourrés. Les joueurs, en principe tous égaux, sont ruinés les uns après les autres et le vainqueur, au détriment de tout le monde, s'enrichit dans une partie aussi impitoyable qu'interminable.

La dernière heure, surtout, est particulièrement pénible et on a envie de lancer ce qui nous reste d'argent à la tête du nouveau milliardaire en lui disant: «Tiens! Prends donc tout, puisque c'est ce que tu veux!» Puis on voudrait démolir toutes ses maisons, tous ses hôtels, tous ses gratte-ciel...

Claude Carrier
Sainte-brigitte-de-Laval

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
Adresse électronique: opinion@lesoleil.com

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Anne, ma sœur Anne, on te voit venir...

On ne le répètera jamais assez: c'est fou ce que les événements du 11 septembre ont changé de choses. Ils ont même rendu les savants juristes du ministère de la Justice du Canada diligents!

Pour peu que le projet de loi antiterroriste soit adopté avant Noël, comme l'a promis Anne McLellan, on aura battu tous les records. Et sans doute pris quelques risques.

De deux choses l'une: ou le gouvernement envisageait l'adoption de telles mesures depuis longtemps, elles étaient déjà transcrites en termes juridiques, et on n'attendait qu'une occasion pour les proposer au Parlement. Ou le ministère de la Justice a rapidement copié ce qui se faisait en Grande-Bretagne. Pourquoi seulement ce pays-là? Et pourquoi pas la France aussi? C'est qu'au-delà de la lutte au terrorisme, le gouvernement du Canada voulait calmer le Congrès américain et maintenir, pour des raisons économiques, l'ouverture des ses frontières.

Ce n'est pas tellement la longueur de ce projet de loi « omnibus » — 171 pages — qui surprend, que son exceptionnelle portée. Véritable « Loi des mesures de guerre... contre le terrorisme », elle évoque de vilains souvenirs. La Loi sur les mesures de guerre avait été abolie par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney et remplacée par une Loi sur les mesures d'urgence. Mais il était de notoriété publique que la Gendarmerie royale et le Service canadien du renseignement de sécurité souhaitaient retrouver les pouvoirs dont ils jouissaient

au début des années 1970. Ils les retrouvent, et même un peu plus...

On dira bien sûr que, « depuis le 11 septembre », la cause est sacrée. Le gouvernement espère ainsi que ses critiques n'oseront pas retarder son adoption de peur d'être identifiés comme des « poules mouillées », voire de dangereux idéalistes. Et s'il a les moyens de forcer la main au groupe parlementaire néo-démocrate — quatre partis sur cinq aux Communes sont généralement d'accord — il serait étonnant que les membres du Sénat se laissent bousculer. En tous cas, ce n'est pas dans leur tradition.

Ce n'est pas tant

la longueur du projet de loi qui surprend

que son exceptionnelle portée

qu'ils s'exposent. Mais le gouvernement se risque à donner une définition de ce qu'est une « activité terroriste »: toute action qui est commise (ici ou à l'étranger) à des fins politiques, religieuses ou idéologiques et qui menace la population et la sécurité nationale en tuant ou causant des blessures graves ou en mettant en danger la vie d'une personne, en causant des



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

dommages considérables à des biens...

La ministre de la Justice assure que « dévoter un service essentiel n'est pas une activité terroriste si cette perturbation a lieu lors d'une manifestation légale ou d'une grève et n'a pas comme objet de causer de graves blessures à des personnes. » Les casseurs du Syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal peuvent donc dormir tranquilles! Mais les jeunots qui manifestaient dans les rues de

Québec ou de Gênes contre le nouvel ordre économique mondial seront-ils considérés comme des terroristes? Probablement, puisque leur motivation est clairement « idéologique », qu'ils causent des « dommages considérables », et qu'ils n'agissent pas dans le cadre d'une manifestation « légale »!

Et il ne fait pas de doute que les poseurs de bombes du Mouvement de défense de la langue française, les militants écologistes lanceurs de cocktails Molotov contre les laboratoires effectuant des tests sur des animaux — pour ne rien dire du Mouvement de libération nationale du Québec, le MLNQ de Raymond Villeneuve, ou les Warriors de « Lasagne » au service de la nation Mohawk — seront considérés comme des « groupes terroristes ». Et leurs sympathisants arrêtés et détenus sans que les policiers ne soient obligés de fournir des preuves que ces personnes allaient effectivement se livrer à des activités terroristes.

Je me fais un peu l'avocat du diable, mais le gouvernement ne vise plus seulement les terroristes — qui s'y opposeraient d'ailleurs? —, mais toute forme de propagande susceptible de provoquer la haine ou la discrimination, et diffusée par tous les moyens possibles de communication — du téléphone à l'Internet ou au courrier électronique. Alors, pourra-t-on encore chanter le vieux refrain révolutionnaire: « Et merde à la reine d'Angleterre »? Le cri de ralliement « Mort aux vaches » sera-t-il considéré comme un message codé adressé à un groupe de terroristes? Qu'est-ce qui arrivera lorsqu'un esprit échauffé criera, au prochain défilé de la Saint-Jean-Baptiste: « Mort aux Anglais »?

Plus sérieusement, un groupe de sympathisants pro-Palestiniens qui dénoncerait « l'État juif » — ce qui est fréquent aujourd'hui — sera-t-il accusé de « propagande haineuse »?

Après le dépôt du projet de loi d'hier, l'Alliance canadienne et le Parti conservateur l'ont endossé avec la seule réserve qu'il arrivait trop tard! Le Bloc québécois est généralement favorable, bien que certains aspects, comme la détention préventive, l'inquiètent.

La pauvre Alexa McDonough et ses députés néo-démocrates tentent, contre vents et marées, d'obtenir un examen sérieux et non précipité du projet de loi, ouvrant la discussion aux représentants du public. Cela ne leur rapportera pas beaucoup de dividendes politiques, mais c'est courageux.

Le Bloc québécois regrettera peut-être un jour de s'être comporté en « parti responsable ». Après tout, il est bien placé pour savoir qu'il arrive à l'État canadien de dérailler...

Une politique maritime nécessaire, mais combien précaire

André Braën

Professeur à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Le ministre délégué aux Transports, Jacques Baril, dévoilait récemment la nouvelle politique québécoise en matière de transport maritime et fluvial. Misant sur cette autoroute unique que constitue le fleuve Saint-Laurent et sur les attributs du transport maritime pour concurrencer le camionnage, le gouvernement du Québec veut jouer un rôle plus actif dans le domaine maritime.

Ainsi, il entend, entre autres, favoriser l'exploitation d'un réseau stratégique de certains ports (essentiellement des ports régionaux comme ceux de Rimouski, Cacouna, Baie-Comeau...) dont veut se départir Ottawa, faire la promotion à l'étranger du Saint-Laurent, appuyer financièrement les expéditeurs et transporteurs maritimes et créer une table de concertation pour le milieu maritime.

Même si les sommes qui seront mises à contribution (20 millions sur cinq ans) apparaissent fort modestes, cette initiative mérite d'être soulignée parce qu'elle était nécessaire. Le Saint-Laurent a de tout temps joué un rôle déterminant dans le développement du Québec. Une tradition maritime s'y est solidement implantée. Des dizaines de milliers d'emplois dépendent ou s'articulent autour de l'industrie du transport maritime.

Or, malgré cette évidence et mises à part quelques interventions favorables à l'endroit de l'industrie de la construction navale, les gouvernements québécois, toutes étiquettes confondues, ne se sont jamais souciés de développement maritime, laissant dans ce domaine toute l'initiative aux autorités fédérales. Par exemple, ces dernières devaient gérer au plan portuaire des unités fortement en concurrence les unes avec les autres (ports de Montréal, Halifax, Québec, Saint-Jean...). Si au moyen de cette politique le ministre des Transports veut affirmer son engagement envers le développement de l'industrie du transport maritime, alors il faut l'en féliciter vivement.

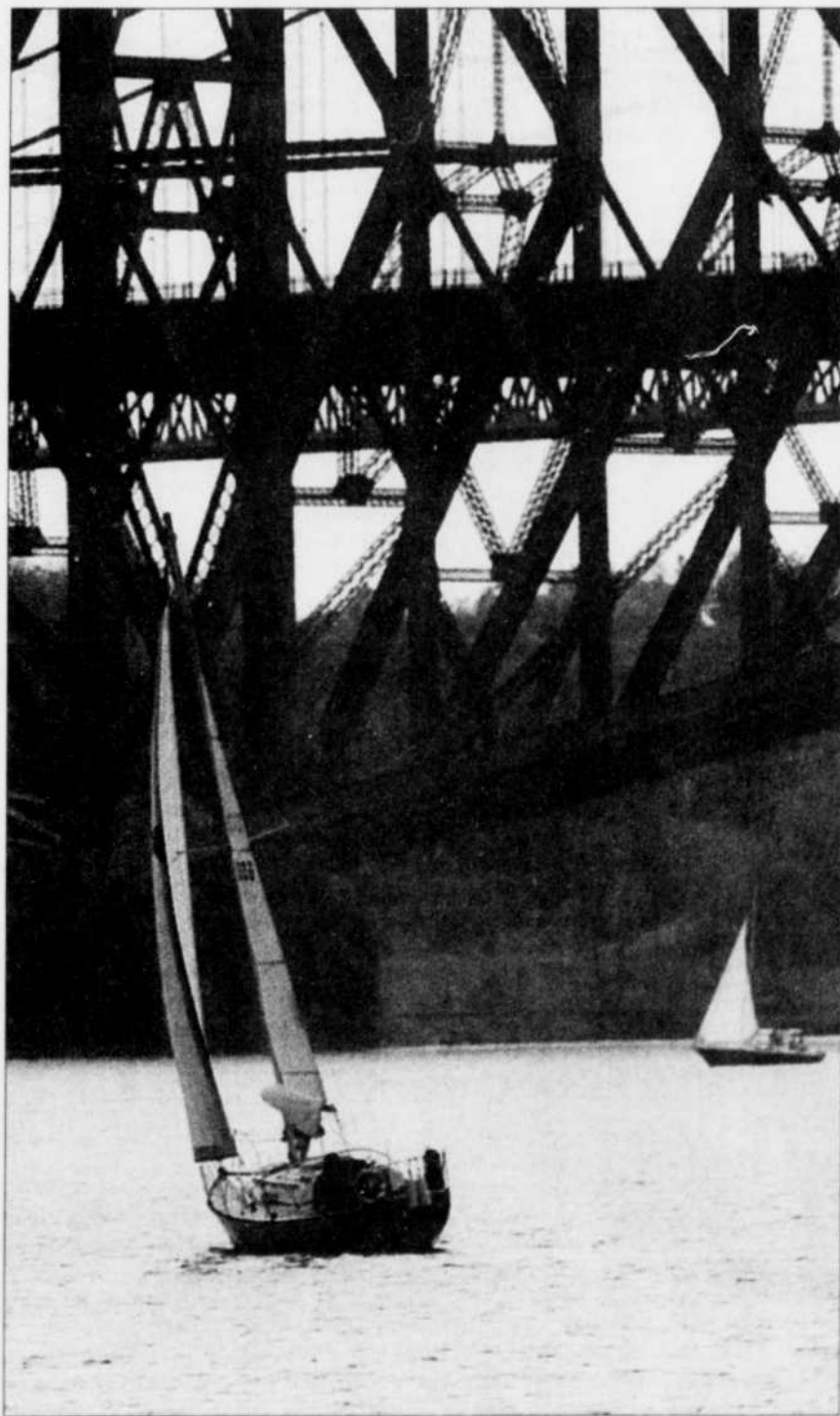
COLONIALISME

Il faut toutefois souligner également la précarité de l'initiative québécoise. Au plan juridique, d'abord. Même si la lecture des articles 91 et 92 de la Loi constitutionnelle de 1867 laisse entendre qu'une province peut aussi jouer un rôle important en matière maritime, la jurisprudence émanant de la Cour suprême du Canada a complètement évincé les provinces de ce champ de compétence.

Aujourd'hui, aucune incursion provinciale dans le domaine maritime ne semble être tolérée par les tribunaux. Blague à part, même le contrôle de la vitesse des pédalos et canots sur le lac des Castors échappe à la compétence provinciale et, par extension, municipale. De plus, le colonialisme oblige, ce n'est plus le droit civil qui, en matière de droit privé, constitue au Québec le droit commun, mais bien la *common law* anglaise qui doit s'appliquer dans les rapports privés dans cette province dès qu'il s'agit d'une matière maritime.

En bref et sous la gouverne de la Cour suprême, les tribunaux, ceux du Québec inclus, en sont aujourd'hui venus à reconnaître une compétence maritime absolue en faveur des autorités fédérales, de sorte que ce n'est qu'exceptionnellement qu'une province pourra prétendre, de façon valide au plan constitutionnel, intervenir dans ce domaine.

Au plan politique, l'annonce du ministre Baril suit de quelques années l'implantation de la nouvelle politique maritime d'Ottawa. Les éléments les plus importants de cette politique ont trait à l'imposition de frais pour les utilisateurs des services maritimes offerts par les autorités fédérales, à la privatisation de la gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent maintenant confiée à l'industrie, à la modernisation de la législation maritime fédérale et surtout, à la mise en place d'un nouveau régime portuaire en vertu duquel les ports commerciaux les plus importants ont acquis une autonomie quasi complète et les ports à vocation régionale sont délestés par le fédéral, qui



Sous la gouverne de la Cour suprême, les tribunaux, ceux du Québec inclus, ont fini par donner à Ottawa une compétence absolue en matière maritime.

ne conserve que la responsabilité des seuls ports éloignés ou de ravitaillement.

La nouvelle politique québécoise constitue donc une réaction ou une réponse à la politique fédérale. Mais comme toute politique, cette dernière est susceptible d'être modifiée au gré des humeurs et des besoins des politiciens et des bureaucrates fédéraux. Rien ne garantit que l'actuelle politique portuaire d'Ottawa ne changera pas dans quelques années de façon, peut-être, à anéantir les efforts que Québec s'apprête à consentir dans le domaine. On se rappellera ici ce qui s'est passé dans le domaine des pêcheries commerciales où, au début des années 80, Ottawa décidait unilatéralement d'en rapatrier la gestion jusque-là confiée à Québec.

Le même scénario peut se répéter, mais cette fois-ci en ce qui concerne les installations portuaires que le fédéral entend remettre aux régions. Cette hypothèse explique peut-être la timidité de cette première politique maritime du Québec et des sommes qu'elle implique.

Une capitale à la mesure de nos aspirations

Raymond Bélanger

L'auteur fut directeur des communications du Progrès civique de Québec lors de l'élection de 1997. Il milite maintenant au sein du Renouveau municipal de Québec.

Il y a deux personnes à Québec qu'il me plaît d'appeler monsieur le maire: Gilles Lamontagne et Jean-Paul L'Allier. Le premier aura marqué profondément la vie municipale de Québec. Il fut à l'origine de réformes politiques et administratives importantes. Intègre et grand démocrate, Gilles Lamontagne a insufflé une vie nouvelle à ce que l'on appelait, à l'époque, la Vieille Capitale.

Ses réalisations furent applaudies et soulevèrent la curiosité et l'intérêt de plusieurs villes nord-américaines. Bien sûr, comme dans toute administration, il n'y eut pas que des bons coups. Le dossier de l'hôtel Le Concorde, furoncle de la Grande Allée, doit lui rappeler encore de douloureux souvenirs. Mais la somme colossale de ses œuvres l'ont fait passer à l'histoire. J'en garde un merveilleux souvenir. C'est pourquoi je ne peux m'empêcher de l'appeler encore monsieur le maire.

Gilles Lamontagne eut la sagesse de quitter la scène municipale en temps opportun. Malheureusement, le Progrès civique de Québec ne lui aura pas survécu. Malgré les efforts de gens de valeur, le parti se sera dégradé au fil des ans, à un point tel qu'il n'était plus, lors des dernières élections municipales, que l'ombre de lui-même.

C'est ainsi que Georges Lalande aura hérité d'une formation politique sans culture, sans organisation, aux prises avec de sérieux problèmes financiers et de cohésion d'équipe. Malgré ces écueils, la pertinence de son programme électoral et le travail acharné de certains de ses candidats sur le terrain auront permis au Progrès civique de former l'opposition officielle.

Une opposition avec laquelle Jean-Paul L'Allier aura réussi à composer. En raison surtout de sa grande capacité à concilier les intérêts et les points de vue en présence. Pour plusieurs, dont je suis, ce comportement de démocrate fut une découverte. Bien que minoritaire au Conseil de ville, il a su gérer les affaires publiques sans que les citoyens en souffrent. On n'a pas connu à Québec les foires d'empoigne et le mépris des contribuables qui ont fait la marque de l'administration de son opposant à la direction de la nouvelle ville.

Mais plus encore, Jean-Paul L'Allier a poursuivi l'œuvre de Gilles Lamontagne. Il a transformé ce que l'on appelait la Vieille Capitale en une « Belle Capitale », une ville où il fait bon vivre et où les citoyens ont leur place. Comment se surprendre que la revue *Today's Parent* ait classé Québec comme le milieu le plus favorable pour élever une famille? Et que Québec figure au rang des destinations canadiennes privilégiées par les touristes d'outre-mer?

Je n'ai aucun doute que cet acharnement de Jean-Paul L'Allier à modeler un milieu de vie, source de la fierté pour ses habitants, va se répercuter favorablement sur chacun des nouveaux arrondissements au lendemain de la fusion. Plusieurs années de frustration à tenter de convaincre sans succès les maires de banlieue, réunis au sein de la moribonde Communauté urbaine de Québec, à l'importance de tirer ensemble dans la même direction l'ont amené à se tourner vers la seule solution valable, soit la création d'un grand Québec métropolitain. Une ville nouvelle, où l'affrontement fera place au partenariat.

Jean-Paul L'Allier me semble être le mieux placé pour gérer dans la concertation ce qui deviendra le 1^{er} janvier prochain la seconde plus importante ville d'expression française en Amérique. L'opposition, composée d'un amalgame bizarre de tenants de la stagnation qui ont viré capot par opportunisme, menée dans le cahot par une personne à la pugnacité légendaire, ne fait pas le poids. Ces gens ont fait partie du problème; ils ne peuvent appliquer la solution.

L'action du prochain maire de Québec sera d'autant plus efficace et portuse d'avenir qu'il pourra compter sur une équipe d'élus, enrichie de nouvelles figures compétentes, à l'écoute de leurs milieux respectifs. Jean-Paul L'Allier est l'un des plus ardents propagandistes du bien-fondé de la réforme. C'est à lui et aux candidats de son parti que nous tous, électeurs de la ville nouvelle, devons accorder notre confiance.

Rien ne garantit qu'Ottawa ne court-circuitera pas Québec

Le *Charme*
du centre-ville!

PROMO MANTEAUX **20%**
à **50%**

de rabais* sur une
grande sélection
de manteaux
pour hommes
et dames

* Marchandise en magasin seulement.
Ne peut être jumelé à aucune
autre promotion.

Beaucoup, beaucoup de manteaux!

laliberté depuis 1867

595, rue Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 525-4841

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au mercredi	9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi	9h30 à 21h00
Samedi	9h30 à 17h00
Dimanche	12h00 à 17h00

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT • PLACE JACQUES CARTIER
• PLACE CARTIER • PLACE JEAN-LESAGE • PARCOMÈTRE (1heure)

Pont-Rouge se prépare à devenir la banlieue de Québec

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

PONT-ROUGE — Évalué à plusieurs dizaines de millions \$, un important projet de développement résidentiel et d'entreprises de haute technologie s'orchestre, ces jours-ci, à l'entrée sud de Pont-Rouge. Des infrastructures y seront éventuellement jumelées pour faire face aux défis futurs de cette municipalité de Portneuf en voie de devenir la banlieue de Québec.

Lors du passage du SOLEIL, ces jours derniers, les bétonnières s'activaient à couler les fondations du Carrefour de la nouvelle économie (CNE), le premier bâtiment à voir le jour dans ce secteur identifié comme étant le lot 55. La bâtisse de 16 000 pieds carrés, construite au coût de 1,6 million \$, abritera essentiellement la firme Consultik, qui a réservé les deux tiers de l'espace pour une période de 10 ans. Cette dernière se distingue dans la gestion informatique des infrastructures municipales.

Employant actuellement une trentaine de personnes, Consultik prévoit doubler son personnel d'ici 18 mois. Quelque 5000 pieds carrés sont présentement disponibles pour la location. Investissement Québec se char-

gera d'accepter les futurs locataires puisqu'ils devront répondre aux critères d'admissibilité du CNE. Les travaux seront complétés en janvier prochain. Toutefois, Consultik devrait pouvoir emménager dans ses nouveaux locaux dès décembre.

Outre la compagnie Alain M & M, qui est aussi le constructeur du CNE, la Ville de Pont-Rouge ainsi que les hommes d'affaires pontrougeois Jean-Claude Bédard et Jacques Royer sont actionnaires à parts égales du projet. La Ville a, entre autres, offert les terrains gratuitement.

« C'est un plus pour Pont-Rouge. On ne pouvait pas se permettre de laisser aller Consultik, une entreprise non polluante qui crée des emplois bien rémunérés », a expliqué Marc-André Trudel, directeur général de la municipalité.

SEULEMENT UN DÉBUT

Les plans du lot 55 démontrent bien que la construction du CNE n'est que le début d'un immense projet qui implique notamment un développement résidentiel de 292 terrains. Des maisons haut de gamme et standards ainsi que des semi-détachés seront offerts aux futurs acheteurs dans trois secteurs bien identifiés.

Sursis pour l'utilisation d'une arme

■ QUÉBEC — Un sursis de sentence a été accordé à Claude Bélisle, un homme de 40 ans, qui avait tiré quelques coups de feu à l'aide d'une carabine de calibre .410, en novembre dernier. La Sûreté municipale de Québec avait dressé un périmètre de sécurité

autour du logement de l'individu, rue Cardinal-Villeneuve, parce qu'il menaçait de s'enlever la vie. Après six heures d'attente, les policiers avaient réussi à convaincre Bélisle de se rendre. Une probation de trois ans lui a par ailleurs été imposée. R.H.

Maxi fun Mini fric

Profitez de la Maxi-Mini Van en version Maxi Valeur

Venture 2002

★★★★★
Sécurité 5 étoiles*

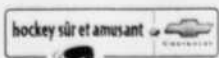
Meilleure consommation d'essence
de sa catégorie**



Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	348 \$
2 633 \$	288 \$
4 901 \$	238 \$

238 \$ /mois*
Transport et préparation inclus
OU
22 798 \$ à l'achat**

• Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD • Verrouillage des portes électrique, automatique et programmable • Deux portes latérales coulissantes • Volant inclinable • Siège d'enfant intégré



CHEVROLET  **La route. Sans le doute.**



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAL. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. **Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. À l'achat, préparation incluse, transport (970 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. **Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2001. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour obtenir plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



On s'instruit. On gagne des prix.

Respect. Confiance. Responsabilité. C'est fou ce qu'on peut apprendre par la bande à l'école de hockey sûr et amusant Chevrolet. Avec l'aide de grands hockeyeurs tels Mike Bossy et Bobby Orr, de la médaille olympique Cassie Campbell et de l'Association canadienne de hockey, ce programme enseigne les fondements du hockey tout en transmettant des valeurs comme le travail d'équipe et l'esprit sportif. Il s'adresse aux débutants, garçons et filles, de six à neuf ans et à leurs parents. Le but? Jouer, bien sûr.

Inscrivez votre enfant au concours « Patine avec un champion » et lui et son équipe de jeunes hockeyeurs(euses) âgés(es) de moins de 15 ans pourraient gagner le grand prix: une séance de patinage, un cours magistral et un déjeuner avec Mike Bossy. Des prix additionnels seront également offerts par Bauer. Inscription et règlement au www.suretamamusant.gmcanada.com



L'EST ET LA CÔTE-NORD



Normand Dagenais, directeur général de la Coopérative des consommateurs de Rimouski, un investissement de 9 millions \$.

Rimouski transformée en un vaste chantier de construction

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Depuis un an, Rimouski s'est transformée en un grand chantier. Des travaux de construction qui dépasseront les 30 millions \$ d'ici la fin de 2002.

Deux supermarchés d'alimentation apparaîtront dans le paysage commercial : la Coop des consommateurs de Rimouski le 27 novembre, et le Super C. D'autres commerces poussent sans arrêt dans le secteur de la mégacité commerciale de la Montée industrielle et commerciale dans l'est de Rimouski (Tim Horton). Le Centre des congrès est en pleins travaux d'agrandissement.

Même le mur de soutènement du boulevard René-Lepage se refait une beauté, afin d'ouvrir l'espace urbain du centre-ville vers le fleuve. Et c'est sans parler de la construction de la nouvelle salle des spectacles, qui débute en 2002.

« Rimouski développe un créneau qui lui permet d'augmenter le secteur de la consommation, non seulement par sa propre population, mais aussi par la venue d'une partie importante de la clientèle de l'extérieur, comme de la Gaspésie, du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et de la Côte-Nord », commente Yvan Bujold, président de la Chambre de commerce de Rimouski.

« Le développement d'éléments maritimes structurants est aussi amorcé depuis plusieurs années. On pourra récolter le fruit de ces efforts. Actuellement, on travaille fort avec nos partenaires pour obtenir la Chaire maritime du Québec. À Rimouski, on a l'expertise en recherche, en formation maritime, et on a aussi le bateau de re-

cherche scientifique le plus important à l'est du Canada », ajoute M. Bujold.

Le maire Michel Tremblay veut pousser plus loin le développement de sa ville. « On a une bonne structure d'accueil commercial à Rimouski, où on a tout ou presque. Il nous faut travailler pour avoir quelques petites entreprises et créer de la job dans le secteur industriel. Mais c'est plus difficile. On a quelques petits dossiers sur la table », a dit le maire.

SECTEUR HÔTELIER

Si la vocation suprarégionale de Rimouski se confirme dans le secteur commercial, la structure hôtelière touristique fait aussi des gains. Le Centre des congrès deviendra le quatrième plus important au Québec, après des travaux de 2,5 millions \$ en janvier 2002. Quelque 45 suites modernes et informatisées, l'aménagement d'un tout nouveau centre de santé et de sept nouvelles salles au complexe hôtelier porteront sa capacité d'accueil à 185 chambres, et à 21 le nombre de salles de réunion.

« On veut aller chercher de plus gros congrès et donner encore plus de services de qualité à nos visiteurs. C'est certain que tout ce qui arrive aussi à Rimouski, dans le milieu commercial, est bon pour nous comme pour tout le monde des affaires », a souligné Daniel Lévesque, copropriétaire de l'hôtel Rimouski.

FUITE DE GAZ PROPANE À RIMOUSKI Un tir d'arme à feu pourrait avoir tout déclenché

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La Sûreté municipale de Rimouski demandera une expertise balistique à l'Institut de police scientifique de Montréal afin de déterminer si un tir d'arme à feu aurait pu provoquer vendredi après-midi une fuite de gaz propane au centre-ville de Rimouski.

Le réservoir qui alimentait une cantine située à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Rouleau avait laissé échapper du gaz propane. L'incident a forcé l'évacuation des 450 élèves de l'école secondaire Langevin et des résidents des rues adjacentes, en plus de priver 3400 personnes d'électricité.

Personne n'a été blessé.

Le gaz propane a cependant eu le temps de se propager dans une partie de l'école, incommodant légèrement quelques élèves. Le transport ferroviaire et la circulation routière avaient aussi été interrompus dans ce secteur achalandé du centre-ville.

Les pompiers de la Ville de Rimouski sont rapidement intervenus et ont arrosé à grands jets d'eau le réservoir de gaz propane défectueux en face de l'école secondaire. Les élèves ont quitté dans l'ordre l'établissement situé au 105, Saint-Jean-Baptiste Ouest, pour se rendre au Collège de Rimouski, quelques centaines de mètres plus loin, conformément au plan d'urgence de l'école.

PORT-CARTIER

Un nouvel hôpital... pour 3 médecins

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ PORT-CARTIER — Les intervenants du milieu de la santé fondent énormément d'espoir, pour recruter de nouveaux médecins, sur le nouveau CLSC de Port-Cartier, dont la construction a été lancée hier. Une denrée rare partout au Québec, mais plus particulièrement dans l'est du Québec.

Présentement, il n'y a que 5 médecins en poste à Port-Cartier sur un effectif de 11. Une situation inquiétante qui deviendra urgente, en juin 2002, avec le départ de deux de ces médecins. Il ne restera plus alors que trois omnipraticiens pour desservir une population de 36 000 habitants demeurant entre Pointe-aux-Anglais et Gallix.

Déjà, 70 % de la couverture médicale du CLSC de Port-Cartier est dispensée par des médecins dépanneurs, ce qui a coûté 2 millions \$ en 10 ans uniquement en transport et en hébergement.

Cette pénurie chronique de médecins a eu des répercussions directes sur la population. Au cours des deux dernières années, des patients ont dû être transférés à Sept-Îles ou à Baie-Comeau, respectivement à 60 et 200 km plus loin, en raison de fermetures de l'urgence du CLSC pour des périodes plus ou moins longues.

Avec ses 130 employés, l'urgence de Port-Cartier est la troisième en importance sur la Côte-Nord, après celles des centres hospitaliers régionaux de Baie-Comeau et de Sept-Îles.

Devant l'importance de la problématique, la région régionale de la santé de la Côte-Nord verse une somme supplé-

mentaire au CLSC pour embaucher un employé qui aura pour unique tâche de recruter de nouveaux médecins.

NOUVEL HÔPITAL

Pour plusieurs, la solution réside dans la construction d'un nouvel hôpital, dont la pelletée de terre symbolique a eu lieu hier par une température exécrable. Un bâtiment de 6700 mètres carrés, trois fois plus grand que l'actuel.

Le nouveau centre de santé permettra de regrouper tous les services sous un même toit. Actuellement, l'urgence et les soins de longue durée sont dispensés dans un édifice situé boulevard Rochelois, et les services communautaires dans un autre établissement, boulevard des Îles. Le nombre de lits de soins prolongés sera augmenté de 10 à 25. L'urgence sera agrandie pour accueillir cinq lits, deux de plus qu'actuellement. Un projet souhaité depuis 10 ans, qui coûtera 14 millions \$ et qui devrait être complété en 2003.

« En plus de permettre une meilleure intégration et une meilleure accessibilité de ces services, la construction d'installations modernes ne pourra que faciliter le recrutement de l'effectif médical, qui a été difficile au cours des dernières années », a déclaré le député de Duplessis, Normand Duguay.

La pénurie de médecins n'est pas unique à Port-Cartier. Plusieurs villes québécoises doivent aussi composer avec un manque d'omnipraticiens.

Sur la Côte-Nord, il y a 95 médecins généralistes, alors qu'il en faudrait 135 pour répondre à la demande des quelque 100 000 personnes de Tadoussac à Blanc-Sablon.

En y ajoutant les régions de la Gaspésie-les-Îles et du Bas-Saint-Laurent, le manque d'omnipraticiens et de spécialistes se chiffre à plus de 200 pour une population de 400 000 habitants.

Emploi-Québec à nouveau sollicitée



Collaboration spéciale, Nadine Briand

Les travailleurs d'usine de Pêcheries Marinard, syndiqués avec la CSN, ont manifesté hier sous la pluie, devant les bureaux d'Emploi-Québec à Gaspé. Les travailleurs veulent qu'Emploi-Québec les rende admissibles à des projets d'employabilité, comme ce fut le cas cet été lors de l'arrêt de la pêche à la crevette. Plusieurs travailleurs et travailleuses ne touchent plus de salaire depuis deux semaines et ne sont pas non plus admissibles au régime fédéral d'assurance-emploi. Pendant ce temps, la Régie des marchés agricoles n'a toujours pas fait connaître sa décision quant à la demande de modification adressée par l'Association québécoise des industriels de la pêche. La Régie a déposé, le 24 septembre, un jugement signalant que la livre de crevette devait être vendue aux usines à un prix moyen de 0,64 \$, ce que les industriels estiment ne pas être en moyen de payer. À la suite de demandes de modification par l'AQIP, la Régie a accepté de réentendre les parties le 1^{er} octobre. Deux semaines plus tard, la décision se fait toujours attendre, et les usines demeurent paralysées. N.B.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Maires élus sans opposition à Bonaventure, à Saint-Alphonse et dans la Matapédia

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

BONAVENTURE — Deux des principales villes de la baie des Chaleurs seront dirigées par un nouveau maire au cours des quatre prochaines années. À Bonaventure, le commerçant Serge Arseneault a été élu sans opposition, tandis qu'à Paspébiac, Réjean Bastien affrontera Roméo Briand, le 4 novembre, pour remplacer le maire sortant Lévis Loisel.

Serge Arseneault, 54 ans, fils et petit-fils d'anciens maires de Bonaventure, avoue que la mairie était dans sa mire depuis un moment, mais il aurait préféré briguer les suffrages en 2003.

« Dans mon cheminement, j'aurais préféré dans deux ans. Mais le mandat venait à échéance cette année ou dans quatre ans; les pressions des citoyens, de certains amis, m'ont incité à changer d'idée. Je veux être un maire ouvert au développement de la région au sens large. Je déplore beaucoup l'esprit de clocher. Je veux travailler en équipe avec les conseillers. Mais, je dois d'abord prendre connaissance des dossiers », dit M. Arseneault.

Du sang neuf pourrait aussi entrer au conseil municipal de New Carlisle, où Cyrus Journeau, Francis Moran et l'ex-maire Barry Tennier tenteront de remplacer le maire sortant Guy Coulombe.

À Saint-Alphonse, le maire sortant Bertin Saint-Onge, l'un des jeunes élus de la région, a décidé de prendre une pause de politique municipale après une couple de mandats, et c'est Odilon Bélanger qui a été élu sans opposition. À Nouvelle, un jeune maire, Luc Leblanc, qui assurait l'intérim depuis le décès de Renad Plourde en août, a été reconduit dans ses fonctions vendredi.

Les électeurs de Saint-Elzéar, de Hope et de Pointe-à-la-Croix auront aussi le choix entre la continuité et le renouveau. Le maire sortant de Saint-Elzéar, Damien Arseneault, sera opposé à Raoul Poirier dans trois semaines, alors que Roy Whitton tentera de défaire le maire sortant, Hazen Whitton, à Hope. À Pointe-à-la-Croix, le maire Jacques Young sera opposé à Jean-Paul Audy.

Dans la région de la Matapédia, tous les maires ont été élus sans opposition, de Raymond Soucy à Matapédia à Is-

dore Charest à Saint-André, en passant par Marc-André Dufour à Saint-Alexis, Hermel Gallant à Saint-François d'Assise, et Georgette Gallant-Horn à l'Ascension. À Ristigouche-sud-est, Wayne Nicol a également décidé de revenir, et personne ne lui fera la lutte.

Ailleurs en Gaspésie, il y aura notamment une élection à Murdochville, où le maire Marc Minville sera opposé à Pauline Roy. À Grande-Vallée, Sylvain Bouchard a été élu sans opposition.

Dans la vallée de la Matapédia, c'est vers Causapsal que les yeux se tourneront puisque le maire sortant Denis Bastien devra se mesurer à Jacques Parent, coprésident du Ralliement populaire matapédien. Réjean Lagacé, qui avait tenté de se faire élire au scrutin du printemps 1998, après la fusion avec Saint-Jacques, a finalement décidé, hier soir, de se retirer. À Lac-au-Saumon, le maire sortant et préfet de la MRC de la Matapédia, Aurélien Beaulieu, devra vaincre Guylaine Lapierre pour garder son poste.

Enfin, dans la région de Matane, les élections de la nouvelle municipalité fusionnée auront lieu le 25 novembre.

L'ÉVÉNEMENT PERFORMANCE CHRYSLER



NOUVEAU EN 2002

- Nouvelle transmission automatique à 4 rapports
- Insonorisation supérieure

CHRYSLER NEON LE 2002

« Un véhicule sophistiqué aux performances inspirées »

Chrysler Neon LE 2002. L'ensemble 24D comprend: **Nouvelle transmission automatique à 4 rapports • Insonorisation supérieure • Climatiseur • Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Sacs gonflables avant de nouvelle génération • Tapis protecteurs avant et arrière • Radio AM/FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Ancrage d'attache pour siège d'enfant • Glaces teintées • Système antidémarrageur Sentry Key[™] • Dégivreur de lunette • Suspension indépendante aux 4 roues • Colonne de direction inclinable • Miroirs de courtoisie • Casier de rangement au tableau de bord • Plein d'essence gratuit¹**

Louez à

259 \$*
PAR MOIS.

LOCATION DE 60 MOIS.

COMPTANT INITIAL DE SEULEMENT 999 \$
OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT.

TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

Ou obtenez

0 %^Δ

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS
SUR TOUTES LES NEON 2002.



CHRYSLER SEBRING LX 2002

« Une combinaison étonnante de performance et de style »

Chrysler Sebring LX 2002. L'ensemble 24H comprend: **Moteur DACT de 2,4 L, 150 ch, 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Système antidémarrageur Sentry Key[™] • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Ancrage d'attache pour siège d'enfant • Boîte à gants verrouillable • Casier de rangement au tableau de bord • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Banquette arrière 60-40 rabattable • Colonne de direction inclinable • Commande électrique d'ouverture du coffre • Régulateur de vitesse • Plein d'essence gratuit¹**

Louez à

299 \$*
PAR MOIS.

LOCATION DE 48 MOIS.

COMPTANT INITIAL DE 2 785 \$
OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT.

TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

Ou obtenez

0,8 %[†]

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS SUR TOUTES
LES BERLINES SEBRING 2002.

5100

Garantie de 5 ans/100 000 km**
sur le groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100 000 km**.

CHRYSLER

Voici ma voiture.

DIPLOMES

Rabais
jusqu'à 1 000 \$¹



Δ. 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2002 en stock. † 0,8 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur toutes les berlines Sebring 2002 en stock. ** Tarifs mensuels jusqu'à 48 mois établis pour la berline Sebring LX 2002 avec ensemble 24H et jusqu'à 60 mois pour la Chrysler Neon LE 2002 avec ensemble 24D. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Immobilisation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 81 800 km (après 102 000 km pour la Chrysler Neon) au taux de 15 ¢ le kilomètre. Δ, †. * Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à échanger ou à commander un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 en stock seulement et exclues à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. ** Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. ‡ Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. § Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Neon (750 \$). Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Jeep[®] est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à part entière de DaimlerChrysler Corporation. 48 A.D.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assiser les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep du Québec

